A cause du congé du 11 octobre

A cause du congé de l'Action de grâces lundi prochain, 11 octobre, la publication du journal sera retardée d'une journée afin de permettre à notre personnel de jouir lui aussi d'un congé, comme tout le monde. L'heure de tombée des petites annonces sera donc retardée à mardi midi, 12 octobre.

La Direction

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

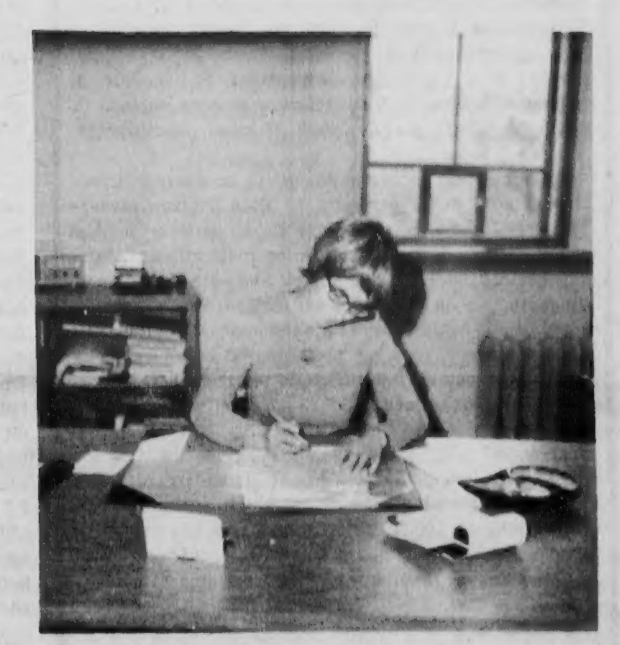
Vol. 59 No 26 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 6 OCTOBRE 1971



M. Lucien St-Vincent, maître de cérémonie lors de l'ouverture officielle du Motor Hotel de Ste-Agathe.

Nouvel attaché culturel

p. 13



Mme Denis Chenier-Ferguson, directeur général de la SFM.

Nouvelle orientation de l'animation sociale

p. 12

De simples statistiques ?

p. 4



Club Kiwanis de St-Boniface. Voir photo-reportage p. 8 et 9

Sommaire

brasse et cuit..

Art

Les jeux sont faits et au moment d'aller sous presse nous nous préparons à voter. Toutefois, quand vous lirez ces quelques lignes, ce sera déjà chose faite et nous connaîtrons, pour le mieux ou pour le pire, les candidats élus.

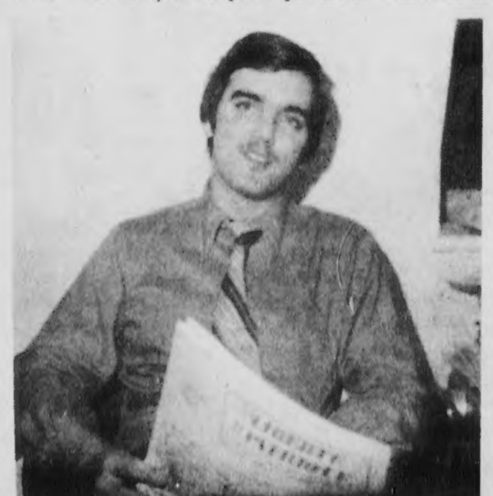
Renée Claude est venue à Winnipeg et beaucoup de gens sont venus l'entendre et l'applaudir au Playhouse. L'ayant rencontrée quelques heures seulement avant le spectacle, ayant constaté son état de grande fatigue, le manque de sommeil, il fallait s'attendre au pire. Non, Renée Claude ne déçoit pas. Elle a dû avaler plusieurs gorgées d'eau au cours du spectacle, mais elle s'est montrée vraie, elle-même. A l'interview comme sur scène c'était la même fille. Et pourtant tous ses succès seraient assez pour enfler la tête. Il en prend souvent beaucoup moins pour gonfler les voiles de certains des nôtres.

Les mots-croisés sont très populaires. Trois jeux ont été publiés et déjà pour le premier mois du concours, nous avons reçu 62 entrées, soit 18 faux et 44 sans erreur. On a effectué le tirage; c'est-à-dire que Mlle Régina Leclerc a pigé le billet et M. Denis Hamel était témoin. Et c'est... c'est... Mme Adèle Fontaine de St-Laurent, Man., qui gagne le prix de $5.00 pour le concours des mots-croisés du mois de septembre. Félicitations à Mme Fontaine qui recevra bientôt son beau billet bleu ! Il est à noter que nous avons reçu des entrées de la Californie, de Montréal, de l'Ontario, de la Colombie, de la Saskatchewan et bien entendu du Manitoba. C'est encourageant et nous poursuivrons.

La Société Franco-Manitobaine a un nouveau directeur général en la personne de Mme Denise Chénier-Ferguson. Nous lui souhaitons de la persévérance et que son mari ne soit pas encore muté ailleurs. Nous y perdrions de part et d'autre. Peut-être une simple suggestion, nous pourrions soumettre; qu'on devienne membre attitré de la Société Franco-Manitobaine avant de la représenter. C'est peut-être déjà fait car nous nous basons sur la liste officielle parue dans le journal d'il y a environ un mois.

Un nouvel hôtel est ouvert à Ste-Agathe. Bravo à M. Alfred Roy ! Bonne chance à Ron et Dianne Girardin, les nouveaux administrateurs. Si cet hôtel devenait un débouché pour le 100 NONS, ce serait plus que merveilleux, je crois. Ces derniers sauraient donner des spectacles vraiment de classe car ils l'ont déjà démontré.

Combien de gens prennent la peine de lire ou de s'abonner aux procès-verbaux de leur municipalité ou de leur commission scolaire. Selon une certaine loi, les minutes doivent être rédigées en anglais, et cela même si tous les conseillers ou commissaires sont francophones. Vraiment, c'est plus que fort. "Sicum SFM".



"LA LIBERTE, c'est pas si pire que ça! ", dixit Yves Fortier de CKSB.

Déclarations de la CCC sur le sacerdoce et la justice

EDMONTON (CCC)

A l'issue de leur réunion semi-annuelle, les évêques catholiques canadiens ont rendu publiques deux déclarations sur le Sacerdoce et la Justice.

Ces déclarations ont été élaborées en ateliers de travail, en comités pléniers et en sessions plénières à l'aide de volumineux dossiers canadiens.

Les évêques ont voté sur une série de propositions tirées des études en profondeur qui leur avaient été présentées par divers Comités.

Les déclarations annexes constituent les principales décisions sur la justice et le sacerdoce. Elles seront présentées au prochain Synode de Rome par la délégation canadienne.

SACERDOCE MINISTERIEL

– Edmonton

Les évêques du Canada ont consacré la plus grande partie de leur rencontre à Edmonton à la préparation du Synode romain qui commencera le 30 septembre. On se rappellera toutefois qu'un Synode n'est pas un Concile. Il est pour le moment, un organisme consultatif en vue d'adapter la vie à l'Evangile.

On sait que l'agenda de ce 3e Synode romain comporte deux questions: la justice sociale et le sacerdoce. Le ministère sacerdotal a occupé près de la moitié des délibérations. On a étudié le rôle du prêtre comme rassembleur de la communauté par la proclamation du message de Jésus-Christ et par les sacrements. On a insisté sur son devoir de proclamer l'espérance chrétienne, par sa vie et sa parole, dans toutes les nouvelles situations et en sachant utiliser les nouveaux modes de communication. On a insisté sur son rôle de leader de la rencontre de Dieu et de la prière. On a enfin souligné l'importance des relations de fraternité entre prêtres et évêques.

Les questions plus controversées du célibat et de l'accession éventuelle des femmes aux ministères ont également été sérieusement étudiées. L'opportunité d'ordonner des hommes mariés en cas de besoins pressants a reçu l'appui de la majorité des évêques. Pour ce qui est d'élargir la discipline actuelle sur ce point c'est-à-dire au delà des besoins pressants pour l'ensemble de l'Eglise, une petite majorité des évêques favorise cette option. Par contre, une grande majorité des évêques favorise le maintien de la discipline actuelle concernant le retour au ministère des prêtres mariés après dispense légitime. Une plus grande majorité s'oppose à l'ordination de candidats au sacerdoce qui ne voudraient pas s'engager au célibat.

Enfin, pour ce qui est des prêtres en fonction, les évêques sont d'avis qu'aucune loi rétroactive ne peut leur permettre de contracter mariage tout en demeurant dans le ministère.

L'étude des ministères de la femme est beaucoup moins

suite a la page 11

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

Restaurant La Cuisine
345, Cathédrale

Park Florist
412, Taché

AVIS D'ENCAN
vente d'hypothèque
DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT DE L'USINE D'ALFAFA
à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

EN CONFORMITE ET EN VERTU du Pouvoir de Vente contenu ou implicite dans une certaine note d'hypothèque qui sera produite au moment de la vente et qui a été enregistrée contre le terrain décrit ci-dessous, sera mise en vente par Encan Public et un Encanteur Breveté, en la Salle Paroissiale dans le Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, le jeudi 4 novembre 1971, A.D., à 3 h de l'après-midi, la propriété suivante:

"All that portion of the North West Quarter of Section Six, in Township Seven, and Range Eight, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, described as follows: Commencing at the North West angle of the said Quarter Section; thence Southerly along the Western boundary a distance of Two Hundred and Sixty feet; thence Easterly and parallel with the Northern boundary of said Quarter a distance of Two Ninety Three feet, thence Northerly and parallel with the Western boundary of the said Quarter Section to the Northern boundary of said Quarter section; thence Westerly along the said Northern boundary to the point of commencement EXCEPTING THEREOUT all that portion taken for a Public Road, as shewn on a Plan of Survey, registered in the Carman Land Titles Office as No. 1158. Subject to Special Reservations as to Mines, Minerals and other matters as particularly defined in the original Grant of said land from the Crown."

Les vendeurs (créanciers hypothécaires) sont avisés que lesdits terrains sont situés à un mille au nord du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, et que sur la propriété sont érigées les bâtisses suivantes qui ont servi à l'exploitation d'une usine d'alfafa:

Un entrepôt, chevrons de bois, contre-plaqué, 52 pi. x 60 pi. environ 32 pi. de hauteur.
Une remise de machines, charpente de bois recouverte d'aluminium, 30 pi. x 24 pi.
Un entrepôt, charpente de bois recouverte de feuilles métalliques galvanisées 30 pi. x 8 pi.
Une remise, en blocs de ciment, 24 pi. x 15 pi.
Une remise, charpente de bois recouverte de feuilles métalliques galvanisées, 8 pi. x 8 pi.
Une remise, charpente de bois, feuilles métalliques galavanisées, 18 pi. x 10 pi.
Un édifice de bureau, chevrons de bois, feuilles métalliques galvanisées, 12 pi. x 10 pi.
Une remise, charpente de bois, feuilles métalliques galvanisées, 36 pi. x 36 pi.
Une remise d'outils, charpente de bois, aluminium, 30 pi. x 30 pi.
Un silo d'entreposage construit avec des 2 x 4, 8 pi. x 8 pi. - 24 pi. de hauteur.
Un silo d'entreposage construit avec des 2 x 4, 16 pi. x 16 pi. - 22 pi. de hauteur.
Une remise , charpente de bois, feuilles métalliques galvanisées, 32 pi. x 36 pi.

Egalement inclus et considéré comme faisant partie des bâtiments l'équipement suivant:

Une balance 6700 lbs.
Un moulin à comprimés California 125 c.v.
Une patte de soutien en acier 40 pi.
Un moteur 75 c.v. et un hammermill.
Un refroidisseur de comprimés avec 2 moteurs, 10 pi. de hauteur.
Deux sécheurs cylindriques de 16 pi., ancrés dans le ciment, et moteurs.
Un sécheur cylindrique de 40 pi., ancré dans le ciment, et moteurs.
Un convoyoir de déchargement d'alfafa, 10 pi. x 23 pi., au complet avec les moteurs.
Un convoyeur de déchargement d'alfafa, 8 pi. x 12 pi., au complet avec les moteurs.
Un shredder avec soufflerie et cône, et un moteur 10 c.v.
Deux cônes avec un moteur 10 c.v.
Un hammermill avec un moteur 125 c.v. et un cône.
Un cône de 30 pi.
Un cône et un moteur 7.5 c.v.
Un convoyeur à vis (auger) vertical de 30 pi. et un moteur 10 c.v.
Une chaudière (boiler) automatique, Napanee Industries, W.P. 125 grandeur 326 15B.

CONDITIONS DE VENTE: Vingt pour cent (20%) comptant au moment de la vente et le solde conformément aux termes et conditions qui seront communiqués au moment de la vente. La propriété sera mise en vente sauf s'il y a une offre de réserve cachetée.

BIENS MOBILIERS ET EQUIPEMENT ADDITIONNELS: Le vendeur considérera également toute offre raisonnable faite par l'enchérisseur heureux pour l'achat de l'équipement et des biens mobiliers additionnels non inclus dans la vente mais nécessaires à la bonne exploitation de l'usine.

Pour plus de renseignements et pour les termes et conditions de la vente, s'adresser à:

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE ET MONNIN
Avocats et Notaires,
500 Edifice Childs,
211, avenue Portage,
Winnipeg 2, Manitoba.

Avocats des vendeurs.

DONNE à Winnipeg, Manitoba, ce 28e jour de septembre 1971, A.D.

Un convoyeur de déchargement d'alfafa, 10 pi. x 23 pi., au complet avec les moteurs.

Discours de M. Gérard Pelletier au congrès annuel du Conseil Canadien du développement social

C'est avec plaisir et intérêt que j'ai accepté votre invitation à l'occasion de votre Congrès annuel.

Depuis quelques années, les pays dits développés utilisent de plus en plus un certain vocabulaire pour décrire les rôles sociaux et il est intéressant de noter que cette terminologie se réfère souvent aux âges de la vie tels que l'enfance, l'adolescence et la maturité.

Parallèlement à l'industrialisation croissante, nous pouvons noter une tendance à prolonger la période de l'enfance et de l'adolescence et pour ce faire, on a allongé la scolarité traditionnelle par les deux bouts: en créant les jardins d'enfants et en favorisant les études post-universitaires. En occident, ce phénomène est en train de provoquer une dislocation majeure des structures de notre société dans ses rapports avec l'âge des individus qui la composent. Cette dislocation est devenue beaucoup plus apparente au cours de la dernière décennie et elle s'est signalée par un certain nombre d'expressions telles le conflit des générations, la société parallèle, la contre-culture, les hippies, les "drop-out", etc. Ces termes sont employés couramment pour décrire le malaise dont je viens de parler, et bien qu'ils ne soient pas toujours très adéquats, ils témoignent néanmoins d'un problème social très réel. Il est compréhensible qu'une situation socio-culturelle relativement complex engendre un certain nombre de mots-clés et d'expressions stéréotypées, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il existe une tendance naturelle à accepter ces stéréotypes comme étant une exacte expression de la réalité. Certaines de ces expressions se sont imposées dans le langage populaire et cela peut être regrettable lorsqu'elles tendent par trop à simplifier ou caricaturer la réalité. Je suis conscient de la fonction de cohésion que peut jouer un mythe social mais lorsque ce mythe concerne les relations que la jeunesse entretient avec la société, il me semble qu'il y a là danger d'interposer le paravent des mots entre la réalité et la compréhension que nous en avons. A ce sujet, il est intéressant de noter que, les choses étant ce qu'elles sont, il y a souvent une relation étroite entre les termes qu'utilise une personne pour décrire une situation, l'analyse sociale qu'elle fait de celle-ci et les solutions qu'elle propose pour y remédier.

Nous devons entreprendre de jeter des ponts entre la jeunesse et le reste de la société. La première étape peut consister en une tentative commune de comprendre la nature profonde de cette dislocation et je crois que nous avons fait un pas dans cette direction avec le rapport du Comité Jeunesse et l'évaluation des programmes d'aide à la jeunesse de cet été, en particulier de Perspectives-Jeunesse. Le rapport du Comité Jeunesse se situe à un niveau plus abstrait, alors que le programme Perspectives-Jeunesse est une série d'illustrations concrètes des aspirations et des possibilités de la jeunesse et de ses rapports avec l'ensemble de la société. Le rapport du Comité Jeunesse, intitulé "C'est parti", étudie les aspirations, le comportement et les besoins de la jeunesse, ainsi que la responsabilité des gouvernements à cet égard. Un certain nombre d'idées avancées dans ce rapport s'opposent à la "sagesse traditionnelle" mais, à la réflexion, l'ensemble du rapport est plein de bon sens.

J'aimerais développer un des points soulignés dans ce rapport. Le Comité prétend que la jeunesse n'est pas une classe sociale et ne doit pas être traitée comme telle. Dans cette perspective, les critiques formulées par les jeunes doivent être considérées dans le cadre d'une société globale. Les auteurs de ce rapport sont convaincus que si les problèmes de la jeunesse ne rencontrent que des solutions comme l'élaboration d'une politique pour la jeunesse ou la création d'un ministère pour la jeunesse, cela ne fera qu'accentuer l'isolement et les frustrations des jeunes. Ils pensent que la mise sur pied d'un ministère pour la jeunesse, où l'accent est mis sur les changements quantitatifs et où la jeunesse est considérée comme une certaine catégorie de citoyens qui doivent être tenus occupés, n'a fonctionné dans aucun des pays occidentaux. Comme solution de rechange le Comité suggère la création d'une organisation où l'accent serait mis sur le changement qualitatif, tel que demandé par les personnes directement concernées, et à l'intérieur de laquelle les jeunes seraient considérés ni plus ni moins comme des citoyens à part entière. Cette organisation serait une tentative visant à imaginer de nouvelles formules pour permettre aux gens de participer à la mise sur pied de divers programmes spécifiques - ces programmes devant contribuer à l'identification et à la résolution des problèmes de la communauté dont ils font partie. Il est significatif de relever que la justification de cette nouvelle structure est tirée d'une analyse de la jeunesse canadienne, mais que le Comité a considéré par ailleurs que les besoins de la jeunesse ne lui étaient pas spécifiques et qu'ils sont en fait partagés par d'autres composantes de la société, indépendamment de l'âge des personnes concernées. Ils sont d'avis que les problèmes de la jeunesse pourraient d'autant mieux être résolus qu'on permettrait aux jeunes de trouver les moyens par lesquels ils pourraient participer, comme partenaires à part entière, avec tous les autres citoyens, à la définition et à l'amélioration de la collectivité.

Il va sans dire que j'appuie sans réserve ce désir de trouver de nouveaux moyens pour améliorer la qualité de notre vie collective en développant les aptitudes des citoyens à la participation. Le Comité Jeunesse suggère la création d'une organisation appelée "P2" qui devrait remplir cette fonction, mais je dois vous avouer que je ne me suis pas encore formé une opinion précise à l'égard de cette recommandation. Je serais très intéressé à connaître votre opinion.

Le rapport Jeunesse nous confronte à d'autres défis importants. Il mentionne par exemple le caractère marginal de la jeunesse dans la perspective de son inaptitude à trouver des emplois. A l'égard des problèmes des jeunes qui doivent s'adapter à de nouvelles conditions sociales, le rapport souligne la diminution de l'importance du rôle joué par les institutions comme la famille et l'église. Par endroits, le rapport peut heurter certaines personnes et susciter le désaccord d'un certain nombre d'autres, mais je dois néanmoins insister sur le fait que l'analyse rapportée dans ce rapport est essentielle à la compréhension de cette dislocation dont j'ai parlé tout à l'heure. Je suggère en conséquent que ce rapport soit lu et étudié et je souhaite qu'il engendre des discussions et des prises de position qui nous permettront de mieux saisir la nature des problèmes auxquels nous sommes tous confrontés.

Le programme Perspectives-Jeunesse a débuté cette année en partie parce que nous avions prévu une augmentation du taux de chômage chez les jeunes pour cette année, et en partie parce que nous avions senti la disponibilité de la jeunesse à l'égard d'un engagement qui soit à la fois utile pour la société et satisfaisant pour les jeunes appelés à y participer au cours de ses vacances d'été.

Nous ne connaissions pas la réponse de la jeunesse ou du public canadien en général à la mise sur pied d'un tel programme. Mais nous avons eu l'impression que l'époque était propice à une expérimentation susceptible de nous apprendre quelque chose de nouveau sur la jeunesse et de nous aider à planifier l'avenir de façon plus réaliste. Comme toute expérience, celle-ci devait être surveillée dans son déroulement et évaluée dans ses résultats. Perspectives-Jeunesse n'a pas fait exception à cette règle élémentaire. L'équipe d'évaluation composée de personnes étrangères à la mise sur pied de ce programme, a été formée en vue d'en effectuer une analyse détaillée qui nous permettra de savoir ce qui s'est vraiment passé cet été dans les divers projets financés par nous. Les données recueillies par cette équipe et leur interprétation nous fourniront le type de matériel dont nous avons besoin pour la suite des opérations.

Toute conclusion sur l'aventure Perspectives-Jeunesse serait donc prématurée au jour d'aujourd'hui. Néanmoins, je crois pouvoir, sans grand risque d'erreur, vous communiquer quelques-unes de mes impressions. La première concerne la réponse de la jeunesse au défi lancé par le Premier Ministre en mars dernier, quand il a annoncé la mise sur pied de Perspectives-Jeunesse. Bien que cette annonce ait été quelque peu tardive, compte tenu du calendrier scolaire, les étudiants ont envoyé un nombre de projets dépassant toutes nos prévisions. Comme vous le savez, le gouvernement avait consenti au départ à un investissement de $14.7 millions dans ce projet. Mais ce montant a été par la suite augmenté de $10 millions, quand il est devenu évident que nous avions sous-estimé l'enthousiasme et l'imagination de la jeunesse. Je tiens à souligner la façon dont les jeunes ont pris en charge ce projet pour en faire une des réalisations sociales les plus intéressantes de ces dernières années.

Quelques données statistiques combinées par le Secrétariat de Perspectives-Jeunesse seraient peut-être les bienvenues à ce stade. Pour commencer, 27,832 jeunes ont collaboré au programme Perspectives-Jeunesse, soit 3,321 dans les Maritimes, 10,276 au Québec, 6, 672 en Ontario, 4,385 dans les Prairies, 3,485 en Colombie-Britannique et 293 dans des projets d'envergure nationale.

Les projet... eux-mêmes peuvent être divisés selon leur nature: domaine culturel: 208; administration: 34; environnement: 50; action communautaire: 52; recherche: 649; services récréatifs: 439; services éducatifs: 131; services communautaires: 642; information: 111, ce qui fait un total de 2,316 projets.

Toutefois, ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de l'influence réelle de ce programme sur notre société. Perspectives-Jeunesse a stimulé la recherche d'emplois significatifs pour la jeunesse au cours de l'été, à une période où le chômage - en particulier chez les jeunes - atteint des proportions alarmantes et dans une conjoncture où un nombre grandissant de jeunes veulent découvrir et expérimenter de nouvelles formes de participation et d'engagement dans la société.

Plusieurs jeunes se sont engagés cet été dans un processus d'apprentissage à l'égard d'eux-mêmes, de leurs possibilités, de leurs limites et de leurs espoirs. Il y a eu aussi des leçons pratiques, comment coopérer pour réaliser des objectifs communs, comment s'y retrouver dans le labyrinthe de la bureaucratie gouvernementale, comment dénicher les ressources de la communauté ambiante, comment améliorer ses relations avec ses coéquipiers, avec des représentants d'une autre génération ou d'une autre culture.

Il ne faudrait toutefois pas exagérer l'importance de ce processus d'apprentissage pour les participants de Perspectives-Jeunesse. L'accent a davantage été porté sur les besoins de la collectivité que sur les besoins des individus, sur les problèmes sociaux plutôt que sur les problèmes individuels, sur le bien commun plutôt que sur les intérêts particuliers. Je crois que cet intérêt des jeunes pour les problèmes de la collectivité ne va pas brusquement cesser maintenant que le projet pilote est arrivé à son terme, et il me semble qu'une des conséquences de Perspectives-Jeunesse est d'avoir augmenté au Canada le nombre de jeunes qui peuvent, au travers d'une expérience vécue, trouver des points de jonction entre leur engagement personnel et les intérêts de la communauté.

Nous savions qu'il y aurait des imprévus quand nous avons entrepris cette aventure, mais nous avons décidé d'aller quand même de l'avant, vu l'importance de ce programme non seulement pour les jeunes au cours de l'été, mais également pour la communauté canadienne dans son ensemble. Le programme Perspectives-Jeunesse fut annoncé et mis sur pied plus tard qu'il n'aurait fallu et de nombreux étudiants ont éprouvé des difficultés à rencontrer les échéances fixées. D'autre part, les responsables désignés par le gouvernement pour organiser et animer le projet ont été rapidement débordés par le nombre important des dossiers soumis. Afin qu'une telle situation ne se répète pas, nous avons déjà commencé à planifier. Si le gouvernement devait approuver un programme d'été pour l'an prochain, ce programme devra être annoncé tôt au début de l'année afin que chacun puisse avoir le temps de s'y préparer.

suite à la page 24

Collaboration spéciale

De simples statistiques?

La semaine dernière, notre journal publiait certaines statistiques municipales sur le nombre d'enfants qui commenceront l'école au cours des quatre prochaines années. On constate par exemple, qu'en certains centres de la Division scolaire de la Rivière-Rouge le nombre d'enfants qui commenceront l'école en 1975 sera plus de 50 pour cent inférieur à celui de 1970. Dans un district on comptait l'année dernière 50 enfants qui commençaient l'école; en 1972 il n'y en aura que 33 et en 1975, 22!

Evidemment, on peut faire dire bien des choses aux statistiques. Il reste quand même qu'en ce qui concerne la population scolaire, la baisse de la natalité correspond à des courants bien déterminés qui affectent la vie familiale depuis un certain nombre d'années.

La baisse du nombre de naissances dans les campagnes s'explique en partie par l'exode des jeunes foyers vers la ville. Si l'on se marie en campagne, c'est dans la plupart des cas, pour venir vivre en ville. L'économie rurale ne supporte plus les jeunes familles, sauf quelques-unes dont le gagne-pain trouve son emploi dans certains services essentiels tels que l'école, l'hôpital et même le foyer pour personnes âgées.

Mais il n'y a pas que l'exode rural pour expliquer la baisse dans la population scolaire. La mentalité des jeunes couples qui se sont mariés au cours des dernières années est beaucoup moins nataliste que celle qui a prévalu immédiatement après la Seconde Guerre mondiale. En plus de jouir, dans l'ensemble, d'une scolarité plus élevée que celle de leurs parents, les jeunes ménages d'aujourd'hui semblent plus instruits des diverses méthodes contraceptives et moins hésitants de s'en servir.

Quoi qu'il en soit des jugements moraux ou sociologiques que l'on pourrait porter sur ces divers phénomènes, il reste que le taux actuel de dénatalité va avoir bientôt de sérieuses répercussions économiques et sociales.

Déjà aux Etats-Unis, on s'en préoccupe. La profession enseignante est une des premières touchée. L'emploi a commencé à diminuer dans les écoles primaires. On prévoit même que, vers la fin de la présente décennie on comptera par dizaines de milliers le nombre d'enseignants diplômés sans emploi ou bien encore employés à d'autres tâches que l'enseignement.

Les fabricants de jouets ressentent également les effets de la baisse des naissances. Plusieurs craignent des pertes énormes. Les prévisions des économistes ne réjouissent pas non plus les entreprises spécialisées dans les aliments pour bébés, les vêtements d'enfants et même l'équipement scolaire.

Dans des divisions scolaires on aura de grands édifices avec la moitié moins d'enfants que ce que l'on avait prévu il y a cinq ou six ans.

Cette diminution du taux de natalité laisse aussi prévoir que dans dix ans d'ici, la population des jeunes adultes sera probablement plus élevée que celle des jeunes. Ce sera donc un renversement assez important par rapport à la situation actuelle. Nécessairement, un vieillissement de la population entraîne aussi une modification des goûts et des intérêts.

Tout cela laisse songeur. Qu'arrive-t-il quand un peuple atteint presque le point mort, quand ses jeunes adultes de 20 à 24 ans lui donnent à peine les sujets nécessaires pour remplacer les pertes? Cela fera sans doute plus d'argent pour les adultes. Mais ceux-ci en seront-ils meilleurs, plus généreux pour autant? Resteront-ils jeunes d'esprit et de coeur plus longtemps? Les statistiques ne voient peut-être pas jusque-là, mais elles ne vous empêchent pas de nous poser des questions sur la qualité de l'avenir que nous nous préparons.

Jean-Paul Aubry

Nos lecteurs

OTTAWA, KIA 0A7,
Septembre 1971.

Chers amis,

Je m'empresse d'accuser réception de vos représentations me faisant part de vos inquiétudes quant à la recommandation du rapport du Comité sur la Jeunesse visant à discontinuer les programmes de cadets au Canada.

A mon avis, il y a lieu de souligner que le document en question n'émane pas du gouvernement à proprement parler, mais plutôt d'un groupe de trois personnes qui ont été chargées par le Secrétariat d'Etat de rédiger un rapport sur la jeunesse du Canada.

Le ministère de la Défense nationale n'a jamais laissé entendre et ne veut certes pas laisser croire que les services de cadets ne seront plus appuyés à l'avenir. Le Livre Blanc sur la Défense, publié le 24 août dernier, exprime clairement à la page 13, l'intention du Ministère de continuer d'appuyer les programmes de cadets.

A maintes occasions, alors que M. Macdonald s'adressait au public, et aussi lors d'interviews télévisées, il a affirmé que les corps de cadets comptent actuellement quelque 80,000 membres au Canada et que leur popularité auprès de la jeunesse ne peut être mise en doute.

Il a aussi rappelé ses visites aux camps d'été des cadets et combien il a été impressionné par l'application, l'enthousiasme et la motivation dont faisaient preuve les cadets et les nombreux volontaires civils qui assurent le fonctionnement des trois organisations de cadets.

Je vous remercie de l'intérêt soutenu que vous portez aux cadets.

Sincèrement,

J.P. Guay, député,
St-Boniface, Man.



C'était hier. . .

QUATRE ANS PASSES
le 5 octobre 1967

Tous, professeurs et étudiants anciens et actuels, sont invités aux grandes célébrations du Jubilé d'or de leur Alma Mater, le Collège Mathieu de Gravelbourg. L'institution a gardé précieusement l'esprit de ses fondateurs et est restée fidèle à ses buts, mais elle fait face à des situations totalement nouvelles qui peuvent déterminer soit d'immenses développements pour l'avenir ou tout simplement sa disparition. – Les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce de St-Boniface tinrent une réunion à la brasserie Kiewel's où ils discutèrent fortement du "Festival du Voyageur". Dès le début de la réunion, il y eut lecture d'une lettre reçue du Conseil de Ville qui offrait un octroi de $5,000 seulement pour ce projet, conseillant aux intéressés de se débrouiller pour trouver davantage pour l'organisation et la réussite d'un si grand événement.

HUIT ANS PASSES
le 4 octobre 1963

Le publicitaire du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb écrit ce qui suit dans sa chronique hebdomadaire: "Nous sommes allés en visite au Conseil Jubinville et, comme nous nous y attendions, nous avions une belle procession d'automobiles sur la Transcanadienne. A l'heure "X", les quelques 40 membres de notre Conseil entrèrent en trombe dans la salle paroissiale de Lorette. Peut-être était-ce le choc de notre apparition soudaine, mais nos confrères nous laissèrent bel et bien plantés au centre de la salle. Et comme si cela n'était pas assez ils eurent l'audace de nous dire que nous n'avions pas le bon mot de passe.

DOUZE ANS PASSES
le 2 octobre 1959

Plusieurs membres du clergé et de diverses communautés religieuses, des représentants de tous les groupes franco-manitobains, de nombreux députés fédéraux et provinciaux ainsi que six membres du cabinet provincial ont tenu à témoigner leur douleur de la mort subite de l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, en assistant à son service en la basilique de St-Boniface. – Un projet d'assurance-récolte est mis à l'essai au Manitoba. Selon la législation fédérale, 20 p. cent de la prime des fermiers sera payé par le gouvernement fédéral.

SEIZE ANS PASSES
le 8 octobre 1955

Le Juniorat de la Ste-Famille, de St-Boniface, est le centre des fêtes qui marquent actuellement le jubilé d'or de cette institution et celui de la Province Oblate du Manitoba. Un relevé montre que le Juniorat a donné 141 prêtres à l'Eglise depuis 1905. – Au secrétariat de l'Association d'Education, on vient de recevoir la liste officielle des étudiants inscrits à l'Ecole Normale de Winnipeg pour l'année 1955-56. On y relève les noms de 85 élèves de langue française. C'est uene paroisse rurale, St-Claude, qui fournit le plus grand contingent.



Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Arthur DUPUIS, Rédacteur

Jean-Paul AUBRY, O.M.I.
Collaborateur spécial

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $7.50
ETATS-UNIS: $8.50
ETRANGER: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Un nouveau directeur général de la SFM

Au terme du concours pour le poste de directeur général de la Société Franco-Manitobaine, M. Albert Lepage, président de la SFM a annoncé que Mme Denise Chénier-Ferguson avait été choisie pour remplacer M. Maxime Desaulniers.

Mme Denise Chénier-Ferguson est originaire de Maniwaki, P.Q. Après avoir fréquenté l'école de Notre-Dame du Désert, Maniwaki, et le collège Marguerite, Hull, fit ses études universitaires à l'Université d'Ottawa, recevant les diplômes de Bachelier ès Arts et Bachelier en Philosophie. Elle compléta ensuite la scolarité de la Maîtrise ès Arts à l'Université St-Paul d'Ottawa.

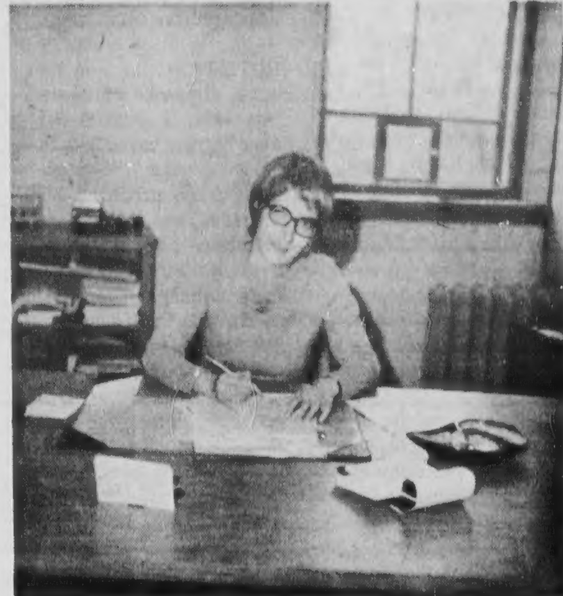
Elle accepte comme premier emploi en 1965 d'enseigner aux enfants indiens et esquimaux à Fort-George, Baie James, avant de passer à d'autres responsabilités pour le compte du Conseil Oblat des oeuvres indiennes et esquimaudes.

En septembre 1967, elle devient préposée au service des tests à la commission de la Fonction publique, au gouvernement fédéral.

En 1968, elle accepte un poste à l'Agence canadienne de développement international, où on lui confie la responsabilité des professeurs canadiens oeuvrant dans certains pays africains.

En 1970, ayant dû quitter son poste pour rejoindre son mari muté à Hamilton, en Ontario, elle donne un cours de français durant l'été à l'Université McMaster.

Depuis son arrivée au Manitoba, où son mari, Louis Ferguson est agent en développement socio-culturel pour le compte du Secrétariat d'Etat, Denise a participé à la préparation des sessions d'information de la division scolaire de St-Boniface en vue de permettre aux parents de discuter de la nature et des modalités d'application du Bill 113. Denise a également signé quelques collaborations au journal "La Liberté".



Mme Denise Chénier-Ferguson arrivée au Manitoba depuis à peine un an, occupe le poste de directeur général de la Société Franco-Manitobaine depuis le premier octobre.

Lors d'une brève rencontre avec un journaliste de LA LIBERTE Mme Ferguson a déclaré qu'avec ses connaissances académiques et son expérience elle pourrait très bien analyser les problèmes des Franco-Manitobains, les diverses situations. Elle ne croit pas qu'il soit nécessaire de faire la guerre pour savoir se battre. Donc, le fait qu'elle ne soit pas Franco-Manitobaine, ne semble pas, pour elle, un handicap pour mener à bon port le bateau de la SFM.

AUTOPAC
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE

Le Centre d'Information Autopac a augmenté son personnel et ses lignes téléphoniques afin de pouvoir répondre à toutes les demandes d'information qui l'assaillent ces derniers temps, avec l'approche de la date d'échéance de l'assurance-automobile.

Le Centre d'information reçoit les appels de 8 h 30 du matin à 8 h 30 du soir, tous les jours de la semaine, le samedi inclusivement. On peut même l'appeler interurbain et faire virer les frais.

Le numéro à composer pour tout appel: 786-4411.

À LA LIGUE CANADIENNE DES DROITS

Monsieur Pat Walsh sera le conférencier lundi soir à 8 heures, le 11 octobre, en la salle 105 du Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Il traitera les sujets suivants: 1) "Politiques destructives d'Ottawa": ?) La drogue et nos jeunes; 3) Nouveaux agents de sécurité? 4) L'effet des deux Chines sur le Canada et le F.L.Q.

Monsieur Walsh est un ancien "Red Fellow Traveller" pour la gendarmerie Royale Canadienne et ancien combattant durant cinq ans.

Il arrive d'une tournée à Manille, et les Phillipines où il fut un des deux principaux orateurs avec mademoiselle Juanita Castro à la convention de la ligue mondiale anti-communiste.

Mademoiselle Castro est la soeur de Fidel Castro et déplore ardemment le communisme.

Tous vous êtes invités à cette soirée.

Souper "Relance" au profit de La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Après plus de 55 ans
le journal a besoin de vous.
Nous avons besoin de lui.

Salle Galaxy
Coquetel 6 h 30 p.m.
Souper 7 h 00 p.m.
le 29 octobre 1971

Northstar Inn
angle Portage et Smith
DON de $100 du couple
Pour réservations téléphoner
M. AURÈLE CAMPEAU

Plus de MILLE DOLLARS en prix • Tenue de ville

Vingt-cinquième anniversaire de mariage

Le samedi 18 septembre, M. et Mme Edouard Lacroix célébraient leur 25e anniversaire de mariage.

La messe fut célébrée par l'abbé Larochelle, et les jubilaires étaient entourés de sept de leurs huit enfants; l'aîné, Ronald, de Thunder Bay n'avait pu assister à la fête.

Après la cérémonie religieuse, une soirée suivit au Centre Récréatif. M. et Mme Edouard Lacroix remerciaient leurs enfants d'avoir organisé cette fête et aussi ceux et celles qui leur ont aidé. Merci aussi à l'abbé Larochelle, aux religieuses d'Ile-des-Chênes pour les décorations de l'église, aux religieuses de Lorette pour les décorations de la salle, à Mme Délia d'Auteuil qui touchait l'orgue.

Les jubilaires garderont pour toujours, le souvenir de cette heureuse fête.

AUTRES NOUVELLES

Les travaux sont maintenant commencés pour refaire la rue principale du village qui sera transformée en boulevard pavé d'un bout à l'autre. Au point de vue utilité et embellissement, ce projet est beaucoup apprécié.

Jacqueline D.

Jubilé d'argent

L'église St-Joachim de La Broquerie se vit parée pour une belle fête à l'occasion du jubilé d'argent de M. et Mme Honoré Kirouac. Vingt-cinq ans de mariage et on échange encore le "oui je le veux" qui signifie pour la vie.

M. l'abbé Louis-P. Jean a célébré la messe, assisté des abbés Robert Campeau et Réjean Bélanger. Les servants de l'autel étaient Gilbert et Marcel Kirouac. Au sermon, M. l'abbé Jean a souligné que 25 ans d'amour de chrétienté fait voir un Dieu qui regarde et bénit. Plusieurs amis et parents étaient présents à cet échange de voeux.

Après la cérémonie religieuse, les gens se sont rendus à la salle du centenaire de LaBroquerie pour une soirée dansante. Un toast fut présenté par l'abbé Jean et Roland, le fils aîné des jubilaires, lut l'adresse et le petit fils Richard Fréchette présenta un joli bouquet de roses rouges à M. et Mme Honoré Kirouac. Tous les huit enfants de la famille étaient présents.

Ste-Agathe

VISITEURS

M. et Mme Adelard Alary de Vancouver et M. Arthur Alary de Swift Current, Sask. visitaient leur parents de Ste-Agathe au début de la semaine du 19 septembre. Ils furent les hôtes de M. et Mme Edouard Dumesnil.

Le mercredi 22 septembre le nouvel hôtel de Ste-Agathe ouvrait ses portes.

ACCIDENT

M. Ernest Bourbonnière s'est accidentellement coupé un doigt ; il a dû subir l'opération d'une greffe lundi le 20 septembre à l'hôpital de Morris.

Un autre agent de police issu de St-Adolphe

M. Jean Le Gal, fils de M. et Mme Louis-J. Le Gal, de St-Adolphe, entré dans la Gendarmerie Royale Canadienne, le 15 mars 1971, a reçu son diplôme comme RCMP à Regina, Sask., le 20 septembre dernier. M. Le Gal fit ses études élémentaires et secondaires à l'école Dubuc de St-Adolphe, au Juniorat des Pères Oblats et au Collège de St-Boniface.

Agé de 25 ans, il continue actuellement un cours d'entraînement de six mois à Ottawa. Il est le 4e jeune homme de St-Adolphe à choisir cette carrière.

De coiffeur à La Caisse

La Broquerie (DNC) – M. Brunel Girardin est le nouvel employé à la Caisse Populaire de La Broquerie. Il remplace M. Eloi Gagnon qui entrait au service en 1960. Il fut gérant pendant onze ans.

M. Girardin possède son propre salon de Beauté à Ste-Anne. Il est coiffeur de renom. Pendant la semaine une dame accomplit ce travail et le samedi M. Girardin, pour se reposer, retourne coiffer les dames.

Il se dit enchanté de ses nouvelles fonctions. Le village de La Broquerie est heureux d'accueillir un tel homme d'affaire. M. Girardin est marié à une demoiselle Pelletier de La Broquerie.

Ste-Agathe

HEUREUX RETOUR

Mme Roger Lemoine à l'hôpital de Morris depuis plusieurs semaines, revenait à domicile le samedi 25 septembre. Auguste Peloquin revenait dimanche. Ayant constaté le travail que ses bons voisins et amis ont fait pour lui pendant son absence, il désire les en remercier chaleureusement. Il devait retourner voir son docteur le mercredi 29; il a dû demeurer quelques jours à l'hôpital.

ACCIDENT

C'est avec tristesse qu'on apprend que Suzanne Nolette a été blessée dans un accident d'auto, lundi soir le 27 septembre, près de Beauval, Sask., où elle travaillait. Elle fut transportée à l'hôpital de la ville de Saskatoon où elle repose dans un état encore incertain causé par ses blessures internes du dos et du corps. Ses parents prenaient l'avion jeudi le 30, pour se rendre à ses côtés.

LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

Six membres de la section de Ste-Agathe de la Ligue des F.C., Léa Dorge, Emilienne Nolette, Odile Pilon, Marguerite Dumesnil, Agathe Gratton et Clara Aubry se rendaient au Congrès Diocésain de la Ligue à St-Jean-Baptiste, qui fut un beau succès. La section de Ste-Agathe veut s'unir à la diocésaine pour offrir des sincères remerciements à M. l'abbé Bélanger pour son dévouement comme aumônier de la Ligue depuis plusieurs années et à l'ancien exécutif. Bienvenue à M. l'abbé L. Couture comme nouvel aumônier et aussi au nouvel exécutif élu par le congrès.

Les Fils Natifs

Le jeudi 9 septembre 1971, avait lieu la réunion régulière des Membres de l'Assemblée #127, des Fils Natifs du Canada, dans leur local au 230, boul. Provencher à St-Boniface, Manitoba.

RÉUNION

Encore une fois, nous avons eu le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre Assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos Officiers et de nos Membres réguliers.

INITIATION

Le dimanche 26 septembre 1971, à 2 h 00 P.M., dans notre local au 230, Provencher, nous avons eu le bonheur de procéder à l'Initiation de 36 nouveaux Membres pour l'assemblée #127 des Fils Natifs du Canada. Sincères félicitations et cordiale bienvenue à tous nos nouveaux Frères Initiés.

Une réception et soirée récréative en l'honneur des nouveaux Initiés eut lieu le même soir à 8 h 00, où tous passèrent d'agréables moments, dans une atmosphère très amicale.

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec regret que nous nous avons appris le décès de 4 Frères de l'Assemblée #127 dont les noms suivent: le Chapelain; Frère Henri Boisselle, les Frères Damien Pelland, Frank Van-Belleghem et Frère Napoléon Paradis.

L'Assemblée #127 offre ses plus sincères condoléances aux familles respectives de nos frères défunts, ainsi qu'aux Frères Yvon Fortier et Henri Lécuyer, qui tous deux, viennent de perdre leur père.

NOS MALADES

Nous vous recommandons une fois de plus, tous nos chers malades, à savoir: les Frères Paul Dubois, Arthur Dufault et Charles Dufault. Une visite à l'hôpital ou à domicile, saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent connaître l'adresse de nos malades à domicile, ou tout autre information à leur sujet, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 230 boul. Provencher à St-Boniface.

– Communiqué –

MARIAGE

COURCELLES – BRÉMAUD

Le samedi 25 septembre, Mlle Rita Courcelles, fille de M. et Mme Joseph Aimé Courcelles unissait sa destinée à celle de M. Etienne Brémaud, fils de M. et Mme Henri Brémaud de La Broquerie.

M. l'abbé Paul Deschênes célébra la messe et bénit le mariage. Plusieurs bouquets de fleurs saisonnières ornaient l'église. Mme Auguste Brémaud touchait l'orgue et M. Reynald St-Hilaire exécuta plusieurs chants. Précédée de sa cour d'honneur, la mariée entra au bras de son père. Elle avait une longue robe princesse de crêpe à col remontant, de larges manches et une traîne attachée à la moitié du dos; le tout était garni de dentelle et de perles. Un voile bordé de dentelle à longueur de taille, retenu par une fleur de dentelle sur la tête. La mariée avait un bouquet de roses rouges. Le cortège nuptial se composait de Mme Léo Courcelles, dame d'honneur, Mlle Nicole Brémault, fille d'honneur et Suzanne Brémault, bouquetière. Cette dernière était vêtue de blanc comme la mariée et son bouquet était une réplique miniature de celui de la mariée. La petite était accompagnée du petit neveu de la mariée, Richard, porteur des anneaux. Mme L. Courcelles et Mlle Nicole Brémault avaient de longues robes de crêpe rose, des bouquets d'oeillets teintés de couleur semblable. MM. Léo Courcelles et Noel Brémaud, frères des deux époux, accompagnaient ces dames.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception pour la famille immédiate suivie d'une soirée pour tous les invités, au centre Culturel. Le Frère Louis Courcelles était maître de cérémonies à la réception et le toast a été offert par M. Pierre Courcelles, frère de la mariée. A la table d'honneur on avait placé un beau gâteau de noces garni de roses. Autour de cette table avaient pris place, outre les nouveaux époux, leurs parents, le maître de cérémonies, M. l'abbé Paul Deschênes, la grand-mère Brémaud, la grande-tante Mme A. Beaudoin, les parrains et marraines des deux époux et la cour d'honneur.

Les mariés sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée était fort élégante dans un deux pièces rose, un corsage d'oeillets blancs.

A leur retour, les nouveaux époux éliront domicile à Ste-Agathe.

REMERCIEMENTS

Le couple voudrait faire part de leur grande reconnaissance et appréciation à tous ceux qui sont venus partager leur bonheur et leur ont offert les magnifiques cadeaux.

À Saint-Lazare

Le docteur Pierre Gadbois ouvrait, à la fin de juin, un bureau pour la pratique de la Médecine Vétérinaire à Saint-Lazare et dans la région.

Le docteur Gadbois est originaire de Saint-Hyacinthe au Québec. Il est le cadet d'une famille de neuf enfants.

Il fit ses études primaires chez les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe et chez les frères du Sacré-Coeur et ses études secondaire à l'école Samuel-Casavant.

En septembre 1966 il entrait en médecine vétérinaire au renommé Collège Vétérinaire de Saint-Hyacinthe pour en sortir au début de mai 1971 avec son baccalauréat lui permettant de pratiquer cet art qu'est la Médecine Vétérinaire.

La population de Saint-Lazare est très heureuse d'accueillir ce jeune professionnel et sa charmante épouse dans la paroisse et les assurer de son entière collaboration et de ses encouragements.

Nous espérons, Pierre et Renée, que vous vous plaisez chez-nous et que vous serez des nôtres pour de nombreuses années à venir.

Au moment même où nous écrivons ces quelques lignes Renée a le plaisir d'avoir la visite de ses parents M. et Mme Houde, Denis, François et Sophie de Boucherville, Province de Québec. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leur visite à Saint-Lazare a été des plus intéressantes.

NOUVEAUX MARIÉS

Quatre jeunes couples se sont mariés cet été et trois d'entre eux ont établi résidence dans la paroisse. Nous en profitons pour offrir nos sincères félicitations à André Hayden et Marcianna Fouillard, Yves Descottes et Nicole Fouillard, Albert Tremblay et Geneviève Guay ainsi que Mervin Haney et Anita Selby qui sont présentement au Sault Sainte-Marie, Ontario, ou Mervin fait partie de l'équipe de hockey sénior du même endroit.

VOYAGEURS

Yvonne Simard, Marguerite Selby, Ken et Wayne Selby en Europe, Constance et Julie Décorby en Allemagne. Léon-Joseph Fouillard s'est rendu en Allemagne, France et Italie. Messieurs et Mesdames Venance Deschambault et Armand Guénette sont allés au Québec et au Nouveau-Brunswick, l'abbé Edouard Morand au Pérou, M. et Mme Robert Selby et famille en Colombie-Britannique, Messieurs et Mesdames André Huberdeau, Maurice Gaudet, Ivan Tremblay et Omer Chartier aux Etats-Unis, Henri Simard sr., en Colombie-Britannique.

DÉPARTS

M. et Mme Joseph Perreault ont quitté pour Sainte-Anne-des-Chênes, M. et Mme Maurice Gaudet pour Moosomin, M. et Mme Don Pakaluko pour Regina

ARRIVÉES:

M. et Mme Conrad Plante de Spy Hill, Sask., M. et Mme Trevor Goodman de Rocanville, Sask., M. et Mme Eugen Fosty de Zhoda, Manitoba, M. et Mme Ivan Jones, Winnipeg, M. et Mme Glenn Hodgson, Winnipeg, M. et Mme André Pantel, St-Boniface, M. Leon Kuppenbender de Brandon, M. et Mme Gregg Hartnup, Toronto, M. Gammache de Ste-Rose-du-Lac, M. Richard Taylor de Selkirk, M. et Mme Pierre Gadbois de St-Hyacinthe, P.Q.

FÉLICIATIONS ET BONNE CHANCE:

Ernest Dupont équipe de hockey Dauphin Kings.
Carl Haney équipe de hockey Dauphin Kings.
Daniel Tremblay équipe de hockey Flin Flon Bombers.
Mervin Haney, équipe de hockey Soo Canadians, Sault Ste-Marie.

FÉLICITATIONS:

Félicitations à Glenn Hodgson et l'équipe de baseball de Binscarth pour avoir remporté le championnat provincial chez les séniors, aux Saints de St-Lazare, équipe de balle molle, à l'Association athlétique pour son succès sans précédent lors de sa journée sportive annuelle, à André Huberdeau, Grand Chevalier pour un second terme, aux chevaliers de Colomb pour le succès remporté lors de la Clinique de sang et pour la rénovation de la Salle Paroissiale, à l'association Métis pour le succès remporté lors de leur journée sportive annuelle.

ÉVÉNEMENTS À VENIR:

le 8 octobre: Soirée Sociale organisée par les Saints.
le 17 octobre: Souper Paroissial organisé par les Dames Auxiliaires.
le 29 octobre: Soirée d'Halloween organisée par les Chevaliers de Colomb.

À Ste -Anne

EXAMENS DE CONDUITE A STE-ANNE

D'après le procès-verbal du village de Ste-Anne, on apprend que le conseil du village a adressé une demande à M. Peter Burtniak, ministre de la Voirie, pour que les examens de conduite soient donnés à Ste-Anne.

La demande spécifie que le village est équipé pour ce genre d'examens et que bon nombre d'étudiants passent par l'école de conduite de Ste-Anne de même que plusieurs adultes qui doivent subir à nouveau ces examens. Selon les mêmes sources de renseignement, il appert que la ville de Steinbach ne puisse répondre au trop grand nombre de demandes.

On demande donc au ministre de diviser la tâche de la région de Steinbach en permettant à l'équipe qui donne ces examens de se rendre à Ste-Anne, en raison d'une journée par semaine sans frais supplémentaires pour la province. Le secrétaire du village recevrait les demandes et fixerait les rendez-vous.

L'INSTALLATION DE MAISONS MOBILES

A la dernière réunion du conseil du village de Ste-Anne un règlement administratif a été adopté. Ce dernier permet l'installation de maisons mobiles dans le village de Ste-Anne, avec toutefois certaines restrictions.

DEFENSE DE STATIONNER

Le conseil du village de Ste-Anne a ajouté un nouveau point à la loi de la circulation à Ste-Anne. Dorénavant il sera défendu de stationner au côté ouest de la rue St-Gérard.

À Lorette

REPRISES D'ACTIVITÉS

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette a repris ses activités régulières de l'année. A son programme on remarque: le souper annuel qui aura lieu le 10 octobre sous la direction de Mme Blanche Bohémier; un cours de Conduite Préventive qui se donnera aussitôt que possible, dès que Mme Aline Schreyer aura reçu les noms des intéressés.

NOUVEAUX SERVICES

Le village de Lorette semble bouger depuis quelque temps. Un nouveau poste de pompiers a été construit et l'ancien a été déménagé à "Landmark".

M. Roméo Désorcy s'est acquis un lot adjacent à celui du service des pompiers pour y installer un service de lavage de voiture et une buanderie automatique.

On parle aussi d'un terrain pour le stationnement des maisons-remorques près de la salle municipale sur une propriété acquise par M. Don Romaniuk.

Les contracteurs Penner & Plett on commencé à construire le foyer pour personnes âgées. On pense qu'il sera terminé en novembre.

CONDOLÉANCES

Nos sympathies à M. et Mme Joseph Cournoyer à l'occasion du décès accidentel de leur fille Ginette, âgée de 4 ans, ainsi qu'à M. et Mme Phil Demarche pour le décès de Mme Mathilde McDougall, mère de Mme Demarche survenu à la Maison Ste-Thérèse, Otterburne, où elle était patiente depuis 10 ans.

À Aubigny

RETOUR DANS LA PAROISSE

(DNC) – Après une absence de cinq mois et demi, occasionnée par un accident de voiture, M. l'abbé Paul-Emile Boisjoli est revenu prendre charge de la paroisse. Les paroissiens se réjouissent du retour de leur pasteur. Ils remercient le Père R. Bernardin, O.M.I., ainsi que les Pères Trappistes qui sont venus desservir la paroisse durant l'absence de leur curé.

BAZAR

Les 9 et 10 octobre il y aura bazar au profit de la paroisse. Le samedi soir 9, il y aura soirée sociale avec couronnement de la Reine des Moissons. Les 5 candidates à ce concours sont Suzanne Caron, Lise Chartier, Jacqueline Ritchot Louise Robert et Mona Robert. Le dimanche, 10, il y aura jeux de bingo, amusements, vente de pâtisseries et d'objets divers.

FEMME EN MARCHE

Le Marcheton organisé par la Ligue des Femmes Catholiques a eu un véritable succès. 23 dames y prirent part, dont 18 parcoururent le trajet de 10 milles. Ceci rapporta le montant de $1,288. Celles qui se rendirent au but se virent octroyer un trophée.

NAISSANCE

René, fils de Jean-Marie et d'Isabelle Ritchot demeurant à Aubigny est né le 29 juin et a été baptisé le 11 août, 1971.

À Ste -Agathe

NAISSANCE

A l'hôpital général de Victoria le lundi 30 août est née Marie Kathleen Renée, fille de M. et Mme Henri Baudry de Ste-Agathe. Elle fut baptisée le dimanche 19 août. Richard et Maryline Baudry, frère et soeur du nouveau-né, étaient parrain et marraine. Mlle Alice Baudry tante de l'enfant, était porteuse.

CARTE DE MEMBRE

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
B.P. 96, St-Boniface, Manitoba

Je désire devenir membre de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE.
Ci-joint ma contribution de $7.50
NOM.......................
ADRESSE.......................
VILLE..................PROVINCE..................
DATE.......................

Un après-midi au Club Kiwanis





Prêts à se partager le gâteau de fête, on remarque de gauche à droite, M. P.-W. Da
Mmes Louise Gilbert, A.Châtelain, B. Orieux, Augustine Mignot (80 ans), M. O.
Mmes Bernadette Perreault et David Fortier.





Mme Victor Comeau du 141, rue Bertrand, a gagné le prix musical.

On ne s'ennuie pas, l'après-midi,
photographe de LA LIBERTE s'y es
journée des anniversaires de naissan
d'octobre. Sous l'habile direction de
sable des programmes du Club dep
les activités de vendredi après-midi s
tion des souhaits de fête, jeux de soc

Le Club recrute ses membres par
plus, domiciliées à St-Boniface, Nor
de $1.00 par année.

On ne fait pas que se distraire au
la Cathédrale. On a aussi un service
l'hôpital. Et depuis trois ans, on a
gaze pour la Croix-Rouge. De cette



Quelques pas de valse pour ceux qui fêtent leur anniversaire de naissance au cours du mois.

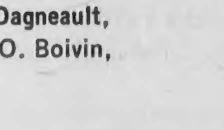




Depuis trois ans, Mme Bernadette Perreault (à gauche) est toujours là pour préparer le café. A droite, Mme Jeanette De Cuypere s'apprête à servir le thé.



L'après-midi se termine par une bonne tasse de café et quelques pas de danse.



Dagneault,
O. Boivin,

i, au Club Kiwanis de St-Boniface. Le
est rendu vendredi dernier. C'était la
ance de la fin septembre et du mois
de Mme Ernestine De Gagné, respon-
epuis son ouverture en janvier 1968,
i se déroulaient rondement: présenta-
ociété, danses, café.
armi les personnes âgées de 65 ans et
orwood et St-Vital. La cotisation est

au local de l'angle Des Meurons et de
ce de visites aux membres malades à
a préparé 32,250 petits tampons de
te façon, on joint l'utile à l'agréable.



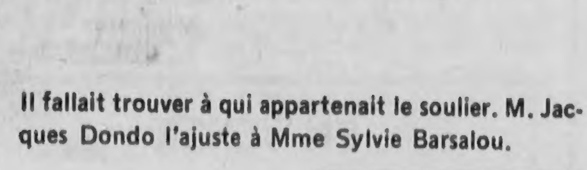
Mme Jeanne Boivin accompagne au piano.



On s'amuse aussi à quelques jeux de société.







Il fallait trouver à qui appartenait le soulier. M. Jacques Dondo l'ajuste à Mme Sylvie Barsalou.



Mme Orise Labossière a trouvé la cravate qui appartenait à M. Paul Marion.

Que savons-nous des effets des drogues?

Les stupéfiants ne sont pas mauvais en eux-mêmes. Ils entrent dans la fabrication de nombreux médicaments et sont, entre les mains des médécins, de merveilleux instruments pour soulager la douleur et lutter contre les maladies nerveuses et psychiques.

Ce qui est mauvais, c'est la consommation désordonnée ou l'abus qu'en font les gens qui ne savent pas faire face aux complications de la vie, qui recherchent une importance passagère, qui désirent diminuer leur angoisse ou remonter leur moral, ou qui veulent faire l'expérience des hallucinations. C'est dans ce goût de jouissance contre nature que réside la nocivité de la drogue.

Le Dr Erik Jacobson, de Copenhague, codécouvreur d'une substance utilisée dans le traitement de l'alcoolisme, affirme que la drogue comporte cinq vertus qui poussent les gens à en faire usage: (1) elle combat la fatigue (caféine, cocaine et amphétamines); (2) elle remonte l'humeur (alcool, barbituriques, morphine, amphétamines, méprobamate); (3) elle chasse les soucis (alcool, tabac, morphine, méprobamate, barbituriques); (4) elle fait dormir (barbituriques, chloral, alcool); (5) elle provoque les rêves (morphine, cocaine, marijuana, mescaline, LSD).

Dans la plupart des cas, il y a peu de danger de devenir toxicomane si la consommation de la drogue se fait sous la surveillance d'un médecin compétent. C'est l'usage abusif de la drogue par lequel on passe de l'accoutumance à la sujétion et à la toxicomanie, qui pose des problèmes.

Dans certaines circonstances, la moindre quantité est déjà trop forte pour certaines personnes. Cela suffit pour créer entre elles et la drogue une affinité qui les poussera à franchir le seuil de l'intoxication. Elles seront tentées de continuer, d'augmenter la dose, et elles s'apercevront trop tard qu'elles sont incapables de s'arrêter. La tolérance de leurs systèmes métabolique et nerveux s'est accrue, de sorte qu'elles ont besoin d'une quantité de drogue de plus en plus grande pour obtenir le même effet.

L'Organisation mondiale de la santé définit ainsi la toxicomanie: "La toxicomanie est un état d'intoxication périodique ou chronique engendré par la consommation répétée d'une drogue (naturelle ou synthétique). Ses caractéristiques sont notamment: (1) un invincible désir ou un besoin de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens; (2) une tendance à augmenter les doses; (3) une dépendance d'ordre psychique (psychologique) et parfois physique à l'égard des effets de la drogue; (4) des effets nuisibles à l'individu et à la société."

Les divers risques

Le danger est non seulement psychologique, mais physique. En cherchant un remède rapide à ses angoisses, un homme peut devenir moins conscient des symptômes qui l'avertissent d'une maladie physique grave. Il s'expose ainsi à se voir terrasser par un mal qui, s'il avait été signalé à temps à l'attention du médecin, aurait pu être guéri ou soulagé.

Du LSD, il a été écrit "qu'il ne faut pas en exagérer le danger puisque la dépendance qu'il crée est seulement d'ordre psychique et n'impose pas l'esclavage physique". Sur la marijuana, la plupart s'entendent pour dire qu'elle n'engendre pas l'accoutumance.

Toutefois, il importe de noter que, de l'avis de nombreux spécialistes – médecins, policiers, habitués –, les jeunes se font vendre des produits IMPURS. Des drogues dans lesquelles les vendeurs, les "pushers" dit-on dans le milieu, ont glissé des substances devant "habituer" le client. Histoire de conserver la clientèle et de s'assurer un bon revenu. Prendre de la "mari" ou du LSD, dit un "hippie", ne constitue pas du tout un risque calculé.

Croyant prendre du LSD les jeunes absorbent de la méthédrine, une amphétamine qui, à long terme, a des effets plus néfastes encore que l'héroïne et qui agit en véritable agent destructeur sur le métabolisme.

Un stimulant "meurtrier"

Un "hippie", qui a déjà fait l'expérience de toutes sortes de drogues et qui, maintenant réhabilité, s'occupe d'une organisation d'entraide pour les jeunes qualifie ce stimulant de "meurtrier". Après avoir pris, durant trois semaines, de la méthédrine par intraveineuses, il avait perdu 15 livres. Pendant tout ce temps il n'avait témoigné aucun appétit.

La marijuana est également vendue "impure", comme toutes les autres drogues qui s'achètent dans "la rue", c'est-à-dire auprès de "pushers" dont les jeunes ne peuvent se passer pour obtenir de la "mari" et du LSD, dont la vente est totalement prohibée. A la "mari", ces vendeurs mêlent de l'opium – ou de ses dérivés – dans le but, toujours, de "créer une accoutumance".

On ignore souvent ce fait quand on prône l'usage de la "mari" en invoquant ses propriétés non habituantes, comme on ignore que 80 p.c. des véritables narcomanes avouent avoir commencé par la "mari". "Juste pour le kick!"

Même si elle était vendue à l'état pur (non habituante), la "mari" ne saurait, comme plusieurs le réclament, être légalisée de la même façon que l'alcool. Le Dr Lehman de Montréal croit que pareil geste aurait "d'horribles conséquences": les habitués seraient toujours "ivres" et ne pourraient, par exemple, conduire leur auto sans danger. Trop facile à transporter, jusqu'à 15 cigarettes pourraient alors être fumées par jour, avec évidemment des résultats désastreux: comme l'alcool, la "mari" entraîne un relâchement de la volonté, la passivité, et un état de soumission.

Conséquences dont les jeunes filles, en particulier peuvent être victimes. Lorsque, dans une soirée ou ailleurs, elles rencontreront un garçon qui n'hésitera pas à profiter de leur défaillance temporaire. Cas fréquents, selon le Service de la police.

Des voyages manqués...

Etant donné d'autre part, que l'expérience du LSD se fait en dehors des... milieux médicaux, par des jeunes n'ayant aucune connaissance pharmaceutique et ne disposant généralement pas d'intruments de précision, des erreurs de calcul peuvent survenir. Erreurs à craindre, quand on sait par exemple qu'une trop forte absorption de cette subtance (au-delà de 700 microgrammes) risque de "coller quelqu'un au plafond", autrement dit, de mettre définitivement fin à son "voyage" ici-bas!

La puissance du LSD est d'ailleurs telle qu'environ 32 onces suffisent pour faire "partir en voyage" 8,000,000 de personnes. 50 microgrammes de LSD sont nécessaires pour compléter un "voyage" de sept heures. Quiconque désire "partir" plus longtemps doit veiller à ne pas dépasser la limite de 250 microgrammes, où la marge de sécurité commence vraiment à s'amenuiser.

Parmi ceux qui prennent du LSD, tous ne vivent pas la "dilatation du moi" et l'"extase cosmique" promises par ses partisans. Il arrive que le "voyage" soit manqué, sans pour autant que le sujet ne se trouve également libéré des dangers à long terme. Pour plusieurs d'entre eux, l'un des pires moments du "voyage" est celui du retour. Des fois, aussi long que difficile.

De l'angoisse au cancer

D'ex-adeptes du LSD disent présenter encore, après plusieurs mois et même deux ans, des réactions symptômatiques de sa présence dans leur système: maux de tête, nausées, étourdissements, brûlement de coeur à moins que, comme d'autres usagers du LSD, ils ne souffrent pas de troubles mentaux incurables et d'angoisse permanente.

L'usage du LSD peut également provoquer des réactions de panique aiguë et des états dépressifs conduisant, parfois, au suicide. A plus ou moins longue échéance, il modifie totalement la personnalité.

Le Dr Lehman, dont le département de psychiatrie fait, depuis 15 ans, des recherches sur les propriétés thérapeutiques du LSD craintque son usage ne mène au cancer, en faisant subir aux chromosomes une dégénérescence qui, en retour, provoquerait la leucémie (cancer du sang). D'autre part, on a remarqué que le LSD, en provoquant des bris de chromosomes, entraîne des déficiences héréditaires. De jeunes femmes qui, au cours de leur grossesse, avaient pris du LSD, ont mis au monde des enfants difformes.

Sur les plus jeunes, le LSD a un effet terriblement néfaste, Aux Etats-Unis, une petite fille de 5 ans, après avoir avalé un cube de LSD enrobé dans du sucre, que son oncle avait laissé dans le réfrigérateur, s'est retrouvée complètement déséquilibrée. Des dessins qu'elle a faits, lors de son séjour à l'hôpital, montrent de façon troublante la gravité des lésions cérébrales subies. Lésions permanentes

Sérénité, Paix, Tranquillité

Plus puissant encore que le LSD, le STP – un autre hallucinogène – a occasionné plusieurs décès. Vendu en tablette de couleur orange ou bleue, le STP (dont l'abréviation signifie sérénité, tranquillité et paix) produit des effets d'une durée de quatre à cinq jours. Ses usagers, qui sont privés de sommeil durant les vingt premières heures, dorment ensuite de quatre à dix heures; ils s'éveillent dans un état psychédélique beaucoup plus intense que celui précédant la période de sommeil.

Dangereux au point que même la communauté hippie met en garde contre son usage et le réserve aux véritables habitués du LSD, le STP fournit, à l'occasion des réactions somatiques semblables à celles de tout empoisonnement: dérangements d'estomac, vision trouble, fièvre et délire.

Drogue à la colle

Quant à la colle, selon sa composition, elle provoque les symptômes suivants: une langue empâtée, des étourdissements, un état "de flottaison", de la confusion et un sentiment invincible de toute-puissance. Ces réactions peuvent provoquer des gestes impulsifs, dont découlent, selon de Dr Unwin, des accidents et un comportement antisocial ou d'autodestruction.

Si de fortes doses de colle sont inhalées, il survient quelquefois des convulsions, une perte de conscience et un état d'hébétude. Selon le Dr Unwin, un psychiatre, des encéphalogrammes montrent que les ondes cérébrales suivent, au moment de l'intoxication, un tracé anormal, qui dure parfois plusieurs semaines après avoir cessé d'inhaler le produit.

De plus, la colle entraîne une forme d'accoutumance. En effet, ses jeunes usagers en augmentent sans cesse la dose et deviennent assujettis par elle si bien qu'à défaut de pouvoir s'en procurer, ils rechercheront obligatoirement des substituts.

On se prépare des antidotes

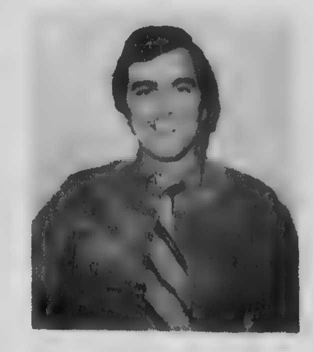
Même s'ils savent que des complications peuvent surgir, les adeptes de la drogue ne semblent pas trop s'en faire. Au contraire, ils y préparent, en gardant sous la main des antidotes dont ils connaissent le mode de préparation et les administrent aux "mal en point". Raison pour laquelle, d'ailleurs, la plupart d'entre eux demeurent inconnus des policiers et des médecins.

Si une nouvelle drogue commence à être populaire, et qu'il n'en connaissent pas l'antidote, des recherches sont faites; on se dépêche ensuite, par la voie des journaux du milieu, d'en communiquer les résultats. Ces antidotes n'empêchent toutefois pas la détérioration de l'état de santé-physique et mentale.

à suivre

Il ne pourra sortir
sans votre aide

Notules sportives



par Yves Fortier

- Avec la retraite de Jean Béliveau, c'est l'autre "vieux" de l'équipe, Henri Richard, qui devient capitaine du tricolore. D'autre part, Carol Vadnais, 26 ans, est devenu le plus jeune capitaine de la ligue nationale, avec les Seals de la Californie. Incidemment, les Seals forment l'équipe la plus jeune de la ligue; le "p'tit vieux" de l'équipe est Tommy Williams, qui dépasse à peine la trentaine.

- Déjà, on accorde le trophée Calder à Guy Lafleur (ça, c'est le bouquet). Le nouveau numéro 10 du Canadien, a largement impressionné lors de sa première expérience contre une autre équipe de la L.N.H., le 19 septembre dernier; dans cette victoire de 7-4 des Canadiens contre Boston, Lafleur a mérité trois assistances.

- Parlant des Canadiens, ceux parmi vous qui songez à vous rendre au Minnesota cette année, voir évoluer les Canadiens contre les North Stars, disons tout de suite que les montréalais seront à Bloomington aux dates suivantes: le 14 octobre (un jeudi), le 13 novembre (un samedi) et le 24 février (un jeudi). Il est également à noter que c'est au Minnesota qu'aura lieu la joute d'étoiles de la ligue nationale, le mardi 25 janvier 1972. L'an prochain, ce sera à New York.

- Dans un autre domaine, le championnat des Amériques du ski nautique sera présenté à Terre des Hommes, en 1972. C'est ce qu'ont décidé les grands manitous du ski nautique lors d'un grand pow-wow qui a eu lieu dernièrement en Espagne, où ont également eu lieu les épreuves pour les championnats mondiaux. Ces messieurs en sont venus à la conclusion qu'il sera intéressant d'assister à ces épreuves là où auront lieu les Jeux Olympiques, en '76.

- C'est le premier février prochain qu'aura lieu à l'aréna de Winnipeg, la joute d'étoiles de la ligue junior du Manitoba; à cette occasion, les meilleurs junior du Manitoba seront opposés aux Malboros de Toronto, de la ligue junior de l'Ontario.

- Parlant de hockey junior, les Ramparts de Québec, champions de la coupe Mémorial, forment une équipe bien équilibrée et bien... diplômée. Je lisais la semaine dernière dans un journal de Montréal, que cette équipe comprend, en plus d'un gérant et d'un instructeur, un directeur des études. Tandis que les gérant et instructeur de l'équipe s'occupent de la production de l'équipe, le "prof", lui, a pour tâche de voir à ce que les joueurs passent leurs examens de fin d'année. Le directeur des études de l'équipe peut se vanter du fait suivant: aucun des joueurs des Ramparts n'a abandonné ses études tout au long de la saison l'an dernier. Tout ça pour dire que quelques joueurs, cette année, poursuivront leurs études en psychologie, en pédagogie, en électronique, en techniques administratives, et j'en passe... Ça nous rappelle presque l'époque des

suite à la page 24

Déclarations de la CCC ...

avancée. Cependant, les délégués au Synode recommanderont la constitution immédiate d'une commission mixte, d'hommes et de femmes, pour faire avancer rapidement cette question.

A propos de certaines questions, en particulier les styles de vie sacerdotale, le recrutement, l'engagement politique, on a demandé de façon pressante une plus grande liberté d'initiative aux églises de chaque pays, une plus grande "décentralisation"; l'unité de l'Eglise ne demande pas l'uniformité, car il s'agit de questions disciplinaires et non pas doctrinales.

Telle est, dans ses grandes lignes, la position sur le sacerdoce, après la rencontre d'Edmonton. Les évêques délégués savent sur beaucoup de points de façon précise le désir de leurs collègues. Evidemment, comme on l'a fait plusieurs fois remarquer, leur position ne peut être définitive à ce moment; si elle l'était, ils ne pourraient plus évoluer dans la délibération au niveau mondial au Synode. Mais c'est déjà une position ferme, qui permettra à la délégation canadienne de contribuer au succès de cette rencontre collégiale et à une meilleure adaptation des prêtres de demain à leur difficile mission de chefs de la communauté chrétienne dans un monde toujours jeune et tourné vers l'avenir.

En conclusion: nous sommes heureux de constater que sur plusieurs points les décisions des évêques rencontrent le désir des prêtres.

JUSTICE

En préparation pour le Synode d'évêques à Rome, la Conférence épiscopale canadienne a voté quelque 25 propositions concernant la justice dans le monde.

Les évêques ont d'abord reconnu que le Synode devrait s'orienter vers des lignes d'action dans le domaine de la justice. Ils se sont ensuite entendus pour accentuer la promotion de l'action sociale à la lumière de l'Evangile et pour mettre en application, au Canada, les recommandations, que les délégués feront à Rome.

La Conférence recommande à la délégation canadienne d'insister au Synode pour que l'état des finances du Vatican, des conférences nationales, des diocèses, des paroisses, des communautés religieuses et autres institutions similaires soit mieux connu des communautés chrétiennes concernées et que des représentants de ces mêmes institutions acceptent de réévaluer leurs priorités pastorales.

Les évêques canadiens voudraient que l'Eglise à tous les niveaux encourage les mouvements d'éducation populaire qui favorisent le développement et la libération des peuples démunis spécialement dans le Tiers-Monde pourvu que leurs moyens d'action soient conformes à l'Evangile. Le Synode devrait également reconnaître que le développement intégral comprend le droit des peuples à prendre en main leur propre destin.

Une autre décision concerne les abus du nationalisme excessif qu'il convient de dénoncer et l'avidité de certaines corporations multinationales. Il y a des exemples frappants de ces abus dans la course aux armements, l'exploitation des nations faibles etc. Voilà pourquoi la Conférence épiscopale voudrait que le Synode appuie l'organisation des Nations Unies dans ses efforts pour établir une autorité internationale efficace.

La Conférence épiscopale affirme le principe évangélique de la non-violence et voudrait que le Synode examine les causes profondes des diverses formes de violence qui affectent le monde actuel, sans oublier les nouvelles manières d'exploiter les faibles. La publicité intempestive en serait un exemple.

Les évêques canadiens souhaitent que le Synode s'efforce de supprimer toute discrimination envers la femme qui doit jouir, dans l'Eglise, des mêmes droits et de la même dignité que tous les autres membres de la communauté ecclésiale.

Enfin, les membres de la Conférence ont insisté sur le fait que l'engagement au service de la justice requiert la formation d'un "homme nouveau" qui pourra apporter à l'action sociale la dimension religieuse que lui confère la foi en l'Evangile. Le Synode devrait insister pour que l'Eglise entretienne à tous les niveaux un dialogue continu avec la Jeunesse concernant leurs droits et leurs responsabilités dans la communauté chrétienne.

□ 50e Anniversaire de mariage de

M. et Mme Jean Rivard

Les parents et amis de M. et Mme Jean Rivard du 269 boulevard Dollard à St-Boniface se sont réunis le samedi 25 septembre pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage.

M. et Mme Rivard, née Antoinette Sarrasin, se sont mariés le 19 octobre 1921 à Ste-Geneviève, Manitoba. Ensuite, après avoir résidé sur une ferme à Ste-Elizabeth jusqu'à 1937, ils sont demeurés à Ste-Amélie, La Salle et ensuite à Rainy River en Ontario et finalement à Fisher Branch où M. Rivard a pris sa retraite. Maintenant, ils résident à St-Boniface.

Une célébration eucharistique dans la chapelle des Srs Oblates, rue Aulneau précéda la soirée sociale au club Traverse. La messe fut célébrée par l'abbé Roy, assisté de Mgr Empson. Les jubilaires ont renouvelé leur promesse de mariage.

A la fête qui suivit la messe, M. Léo Sarrasin, de Lorette, un de leurs neveux agissait comme maître de cérémonie. M. l'abbé Carles Vachon, ancien curé de Ste-Amélie et ami intime de la famille a souhaité aux jubilaires des voeux de santé, bonheur et longue vie. Mme Juliette Champion de Terrebonne Heights, Mtl, la plus jeune de la famille a lu l'adresse à ses parents. Elle raconta l'histoire de ses ancêtres lorsqu'avec son frère elle visitait St-Aimé, Québec, sur la rivière Yamaka d'où son grand-père Jean-Baptiste Rivard était originaire. Avec l'aide du curé de la paroisse, elle releva les origines de la famille jusqu'à 1652 quand le capitaine de milice Nicola Rivard arrivait à Trois-Rivières, de Tourouvre Perché, France. Plus tard, son arrière-petit-fils et grand-grand-grand-père du jubilaire, avec ses fils et leurs familles ainsi que leurs animaux, leurs ménages, traversèrent le lac St-Pierre à environ 40 milles sur un énorme radeau qu'ils avaient construit, pour fonder la paroisse St-Aimé où la maison paternelle existe encore. La famille Sarrasin arriva à Québec en 1690 et son histoire le long de la route de Berthier et au Manitoba est une histoire de nos hardis pionniers.

Parmi les 150 parents et amis se trouvaient: Sr Marie de l'Incarnation, une des premières Soeurs Oblates à arriver à Ste-Amélie, Anita, Mme Aimé Cormier de Berkshire Bay à St-Boniface, Armand de la ville de Québec, Paul de la rue De Bourbon à St-Boniface, René de Fisher Branch, Jules de Ste-Catharines, Ont., et Juliette, Mme Larry Champion de Terrebonne Heights, Mtl,. Il y avait trois soeurs des jubilaires: Delphine, Mme Edmond Lussier, Irène, Mme Georges Alarie et Olivine, Mme Euclid Collette, toutes de St-Boniface. A cause de maladie, Mme Amédée Collette (Bella) de Ste-Elizabeth ne pouvait accompagner son époux et ses fils. On remarquait également trois frères et une soeur de Mme Rivard: Hector de St-Boniface, Wilfred de St-Malo, François de Red Rock, Ont. et Clarinda, Mme Odilon Desaulniers, de St-Boniface.

Des télégrammes ont été reçus du premier Ministre du Canada, de M. et Mme Sam Champion de Terrebonne Heights (Mtl). On a également reçu des messages de félicitations du Gouverneur Général du Canada, M. Roland Michener, du lieutenant gouverneur du Manitoba, M. W.J. McKeag, du premier Ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, du député fédéral de St-Boniface, M. Joseph Guay, du chef de l'opposition au Manitoba, M. Sidney Spivak et du maire de St-Boniface, M. Ed Turner.



Nouvelle orientation de l'animation

"L'animation a fait son terme et a besoin d'une nouvelle orientation", a déclaré M. Albert Lepage, président de la Société Franco-Manitobaine lors d'une conférence de presse le vendredi premier octobre dernier.

Une enquête a récemment été menée auprès des leaders en place dans les organisations franco-manitobaines. C'est à partir de ce sondage que les quatre animateurs de la SFM ont dressé une ébauche des programmes 1971-1972 quant à l'orientation et au rôle de la SFM.

Dans le communiqué remis aux représentants des media francophones la SFM affirme que "l'animation sociale, dans la formule appliquée au Manitoba français a fait son terme. L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine voulait que l'animation sociale soit une base d'élan pour une nouvelle époque chez les Franco-Manitobains. Eclat 71, geste réellement franco-manitobain permet à l'exécutif de la SFM de maintenant diriger son personnel dans une orientation qui vise à canaliser l'énergie d'Eclat 71, des gens qui ont participé dans nos divers programmes d'animation et de toute la population en général."

En tenant compte de l'expérience et des besoins, les animateurs adoptent "l'approche projet".

La distribution des tâches est la suivante:

I - Information - Georges Legal
II - Politique - Roland Marcoux
III - Jeunes - Hubert Gauthier
IV - Education - Roger Collet

Répondant à une question sur le dynamisme de la société franco-manitobaine, M. Lepage a dit que "du dynamisme il y en a certainement et suffisamment pour faire de la Société Franco-Manitobaine une organisation tout à fait viable. Maintenant il ne faut pas oublier que c'est une organisation pour un peuple minoritaire; ce qui veut dire que ce n'est pas payant, qui au premier abord ne semble pas une des choses les plus intéressantes. C'est pour ça qu'il y a un travail de réveil à faire et c'est pour ça aussi que nous disons, tout en prenant une nouvelle orientation, c'est pour ça que nous disons que nous n'avons aucun regret sur le travail de l'animation du passé parce que cela a fait un réveil et cela a créé un certain dynamisme."

Le nouveau programme, la nouvelle orientation s'adresse tout autant aux gens



des campagnes qu'à ceux des villes. "C'est pour en faire bénéficier toute la société franco-manitobaine" a déclaré M. Lepage.

"Le Coin du Bricoleur"

Plan No. 142 Prix: $1.00

Meuble de musique et de Télévision

Avec ce meuble compact et bien conçu pour une discothèque, tourne-disque et appareil téléviseur, vous pouvez avoir ce qu'il y a de mieux pour la reproduction sonore et visuelle, sans encombrement ou incommodité. La discothèque est conçue pour des disques de 12 pouces, 10 pouces et 6 pouces et pour des albums de disques. Les unités de contrôle s'adaptent très bien au modèle et sont faciles d'accès.

L'appareil téléviseur a été placé sur un plateau facile à contruire, monté sur des coussinets de fenêtre, afin que l'appareil puisse être tourné de 180° pour assurer une vue bien en face et claire de tout l'écran, sur un demi-cercle. La construction du haut-parleur est le résultat de recherches intensives par les ingénieurs du son de General Electric.

Toute l'armoire s'ajuste contre un mur, où elle peut être incorporée à un mur d'entreposage soit jusqu'au plafond, soit par elle-même. Le tissu de la monture du haut-parleur est fixé à un cadre qui est retenu en place par quatre taquets à ressorts permettant ainsi un accès facile au haut-parleur. La première unité fut recouverte de "Boltaflex", un matériau plastique similicuir avec une surface à texture de tissu, de couleur 2 "off-white". L'unité pourrait être également peinturée ou finie avec des teintes claires ou des bouche-pores pour le bois. Vous pouvez acheter le sapin contreplaqué chez tout détaillant de bois de construction.

DECO PLANS INC.,
C.P. 90,
Boucherville, Québec.

"Le Coin du Bricoleur"
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du Plan no .... de bricolage.

Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de ....

Nom ....
Adresse ....
Localité ....

Nouvel Attaché culturel de France à Winnipeg



M. Serge Préca

"Je suis très impressionné par la gentillesse de l'accueil qui m'a été réservé tant par l'Ambassade à Ottawa et le Consulat à Winnipeg que par les gens de cette province que je rencontre chaque jour plus nombreux et qui manifestent tous un grand intérêt à la mission culturelle qui m'est confiée". Ainsi s'exprimait M. S. Préca, nouvel attaché culturel à Winnipeg, lors de sa visite au journal LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, mercredi dernier.

M. Préca arrive du Ghana où il a servi comme attaché culturel pendant trois ans. Il s'est dit "très attaché aux questions de la francophonie et de la diffusion de la langue française et de la civilisation française".

M. Préca est envoyé par son gouvernement avec l'accord du gouvernement du pays de sa résidence, pour aider à resserrer les relations linguistiques, culturelles, scientifiques et techniques entre les deux pays. Son rôle est d'aider les universités, les écoles dans l'enseignement du Français par des conseils pédagogiques, en conseillant sur les choix de livres et en essayant de contribuer à la formation des professeurs. Cette tâche est menée par l'attaché culturel ainsi que par le conseiller pédagogique, M. Cherner, qui vient d'arriver également et qui sera chargé de la réalisation technique de ces activités. Il appartient aussi à l'attaché culturel de contribuer au développement des activités artistiques françaises ou franco-canadiennes: expositions, théâtre, films.

Il s'agit là d'un nouveau service qui vient d'être créé grâce à une heureuse initiative du gouvernement Français. "Nous souhaitons qu'il se développe", a conclu M. Préca.

Les Filles d'Isabelle

St-Boniface – Un bon nombre des membres de St-Boniface se sont rendus à St-Malo dimanche dernier pour assister à la réunion du cercle d'Etat.

Bienvenue à Mme Annette Grenier qui est revenue à St-Boniface, après un séjour aux Etats-Unis.

L'élection du nouveau comité aura lieu à la prochaine réunion d'affaires. La réunion se tiendra chez Mme Marguerite Pelletier du 147 rue Bertrand le mercredi 6 octobre prochain.

Communiqué

Transcona

M. L'ABBÉ H. PERRON CURÉ À TRANSCONA

Au mois de juillet 1965 les paroissiens de l'Assomption tenaient une soirée d'adieu en l'honneur de M. l'abbé Henri Perron, après cinq années de ministère à Transcona. Voilà qu'après six ans, à la fin de juin 1971, M. l'abbé Perron est de retour comme curé à l'Assomption. Une réception paroissiale fut tenue le 29 juin en son honneur durant laquelle M. Donat Tétrault président des syndiqués lui souhaita une cordiale bienvenue.

SOUPER PAROISSIAL

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption organise présentement le souper paroissial annuel pour le dimanche 3 octobre, au centre paroissial angle Leola et Rosseau à Transcona, de 4 h à 7 h. Couvert d'adulte $1.50 et enfant de 5 à 12 ans 75 sous. Le menu: dinde, jambon, rouleaux de choux, tarte etc. Cordiale bienvenue à chacun pour le 3 octobre à Transcona.

RÉUNION LFC

La L.F.C. de l'Assomption tenait sa première réunion de l'automne le 8 sept. pour organiser le travail de l'année. On souhaita d'abord la bienvenue à l'aumônier M. l'abbé H. Perron et aux 15 membres présents. Le souper paroissial du 3 oct. eut priorité à l'agenda. On nomma deux déléguées au congrès L.F.C. du 25 sept. à St-Jean-Baptiste. La prochaine réunion aura lieu au mois de novembre et le comité de recrutement est chargé du programme.

"United Way"

M. Edward Schreyer, premier ministre de la province, a lancé officiellement la campagne 1971 de "United Way", le vendredi 1er octobre à midi à la Place Lombard.

Le premier ministre a nommé à nouveau cette année l'avenue Portage "United Way" pour le mois d'octobre. Il était assisté de M. Peter E. Reeve, président de la campagne, et de Mlle Carol Black, Miss United Way.

Le but de la campagne se chiffre à $3,350,000 cette année afin de rencontrer les besoins essentiels des 51 membres.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Alain Rochon, La Salle, du 6 octobre.

M. Raymond Rondeau, St-Léon, du 9 octobre.

M. Lucien Rivard, St-Eustache, du 10 octobre.

M. l'abbé Bernard Bélanger, chemin Ste-Marie, St-Vital, du 11 octobre.

M. Eugène Fréchette, rue Ritchot, St-Boniface, du 11 octobre.

M. Maurice Gauthier, rue Bourgeault, St-Boniface, du 12 octobre.

M. René Chartier, Place Cedar, St-Boniface, du 13 octobre.

Président des Musées du Manitoba

M. Marius Benoist, administrateur du Musée de St-Boniface a été élu président de l'Association des Musées du Manitoba (Association of Manitoba Museums).



Le Dr Réal Guy Préfontaine a été nommé directeur médical adjoint de l'Hôpital Général de St-Boniface.

M. Léo Peddle a été nommé directeur du département d'obstétrique et de gynécologie de l'Hôpital Général de St-Boniface.

Agrandissement de la Caisse Populaire de St-Boniface

Le Dr Claude Bernier, président de la Caisse Populaire de St-Boniface, est heureux d'annoncer que la Caisse vient d'acquérir un terrain adjoint à leur propriété actuelle dans le but d'agrandir son établissement afin de mieux servir ses membres.

Les plans pour la nouvelle construction sont déjà dans un stage préliminaire et on espère que les travaux commenceront au début de l'année 1972.



Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

16e épisode

La jeune fille et son élève firent un joyeux repas. Ensuite, après avoir aidé la fillette à faire sa toilette et à se mettre au lit, Claire mit sa jaquette blanche afin de rentrer chez son oncle. L'orage n'était plus à présent qu'un sourd grondement dans le lointain et Germaine se disposait à veiller sur Patricia jusqu'au retour de Marc.

–Ne voulez-vous pas que Louis vous accompagne? demanda Patricia qui s'était levée et qui était descendue en pyjama dans le hall. Il fait si noir. Germaine, je t'en prie, téléphone-lui de venir.

Germaine plissa les lèvres.

–Je ne vois pas ce qui pourrait lui arriver dans le parc, répondit-elle, et Louis a du travail à la cuisine, à cette heure.

Claire fut irritée par l'insolence de la gouvernante, mais elle se contraignit à rire.

–Je ne songe pas une minute à arracher Louis à son travail. Voulez-vous me prêter une lampe électrique, je trouverai ainsi plus aisément ma route.

–Je vais vous en donner une, grommela Germaine en se dirigeant en toute hâte vers la cuisine.

–Je me demande pourquoi elle ne vous aime pas? dit Patricia, perplexe. Lorsqu'elle pose les yeux sur vous, on dirait qu'elle voudrait vous tuer.

Claire détestait parler de l'hostilité de la gouvernante à son égard, aussi se borna-t-elle à répliquer:

–Elle n'a pas l'habitude de voir des étrangers ici. Avec le temps, elle s'y fera.

–Vous ne partirez pas à cause d'elle, n'est-ce pas Claire? Vous ne me quitterez jamais?

Patricia entoura la taille de la jeune fille d'un geste d'affectueuse possession.

–Non, je ne te quitterai pas, ma chérie.

Comme Germaine revenait avec la lampe, Claire embrassa l'enfant et lui souhaita une bonne nuit.

–Téléphonez-moi dès que vous serez arrivée, Claire, j'attendrai votre appel, lui cria la fillette.

Le contraste avec la maison éclairée et l'obscurité du parc impressionna désagréablement la jeune fille. Les nuages ne s'étaient pas complètement dissipés, mais la pluie avait momentanément cessé. Claire, sa torche électrique éclairant faiblement le sentier devant elle, passa derrière le manoir et s'engagea dans le bois. Le bruissement des feuilles la fit frissonner et elle sursauta quand une chouette hulula à quelques pas d'elle.

Elle se moqua de sa nervosité. Déjà ses yeux s'habituaient aux ténèbres et quand la lune sortit de derrière les nuages elle put éteindre la lampe. Qu'avait-elle à craindre? Ne se trouvait-elle pas dans le parc familier où elle s'était si souvent promenée avec Patricia et son père?

Mais, tout à coup, elle s'arrêta et porta la main à sa bouche, tandis que son sang se glaçait. Ses oreilles avaient perçu un autre bruit.

Il ne pouvait y avoir aucun doute, c'était bien le galop régulier d'un cheval venant dans sa direction.

Claire pressa le pas, mais la terre détrempée glissait sous ses pieds rendant sa marche mal aisée. Elle arriva enfin en bordure de la falaise et elle poussa un soupir de soulagement en voyant briller, au-dessous d'elle, les lumières de Pontarsac. Bientôt elle serait en sécurité dans la maison de son oncle.

Le martèlement des sabots avait cessé. Le coeur plus léger, Claire mit le pied sur le pont de bois qui franchissait le torrent, qui, avec les récentes pluies, avait fortement grossi.

Jamais le souvenir de ce qui était arrivé ensuite ne pourrait s'effacer de sa mémoire!

Une forme sombre, silencieuse se dressa brusquement devant elle, et, la saisissant, la poussa violemment contre la balustrade.

Claire se débattit de toutes ses forces, elle leva les bras et les passa autour du cou de son assaillant, enfonçant profondément ses ongles dans la chair du cou. L'inconnu poussa un cri étouffé. Les mains qui serraient les épaules de la jeune fille relâchèrent leur étreinte. Claire se libéra et se mit à courir, mais la forme se précipita à sa poursuite, la rejoignit et la tira en arrière.

Avec un cri désespéré, Claire bascula par-dessus le parapet et tomba. Ses mains qui battaient l'air rencontrèrent un buisson, elle s'y agrippa de toutes ses forces. A quelques mètres, au-dessous d'elle, l'eau tourbillonnait, exerçant sur elle une vive force d'attraction. Avec une énergie surhumaine, Claire se souleva, chercha à tâtons une place et finit par rouler, inconsciente, sur une roche en saillie.

Lorsqu'elle reprit connaissance, il faisait encore nuit, mais la lune brillait dans un ciel nettoyé de ses nuages.

Elle entendait, tout près d'elle, le bruit menaçant que faisait le torrent dans sa course. Depuis combien de temps était-elle là? Elle n'en avait aucune idée. Elle était engourdie, trempée, meurtrie. Elle remua les membres lentement et avec précaution. Heureusement elle n'avait rien de cassé, seule sa cheville gonflée la faisait souffrir.

Elle l'avait échappé belle! Mais qui donc pouvait souhaiter si intensément se débarrasser d'elle pour attenter à sa vie?

Elle ne possédait aucun indice lui permettant d'identifier son assaillant.

Et d'ailleurs, le plus urgent en ce moment était de rentrer chez son oncle le plus rapidement possible. Dans sa chute, elle avait perdu la lampe électrique et, même au clair de lune, il n'était pas facile de distinguer la face de la falaise.

Lorsqu'elle essaya de se mouvoir, Claire réprima un cri de douleur. Il ne lui restait qu'une solution: appeler à l'aide. Dans son désespoir ce fut le nom de Marc qu'elle cria. Sa voix était enrouée et elle allait renoncer à appeler lorsque des lumières clignotèrent au-dessus d'elle et qu'elle entendit prononcer son nom. Elle reconnut bientôt les voix de Marc, de Louis et de Jacques.

–Ici, je suis ici!

Elle rassembla toutes ses forces pour lui répondre.

–Mon Dieu!

La voix anxieuse résonna à ses oreilles comme une douce musique.

–La palissade est brisée, elle a dû tomber.

Une torche explora fiévreusement la paroi rocheuse.

–Je la vois, Louis! Pour l'amour de Dieu, vite, apportez-moi une corde. Dites à Germaine de rassurer Patricia. Dites-lui qu'il n'est rien arrivé de grave à Claire. Mon Dieu, faites que ce soit vrai!

Il s'écoula ensuite un temps qui parut une éternité à la jeune fille avant qu'une corde arrive à côté d'elle. Marc la rejoignit en quelques minutes.

Claire ne put réprimer un sanglot lorsque le jeune homme la prit dans ses bras.

–Claire, ma petite Claire chérie, comment vous sentez-vous?

Il l'embrassa tendrement.

–Ma cheville est enflée, Marc.

–Dieu merci, ce n'est pas grave. S'il vous était arrivé un malheur... (Il s'interrompit et reprit plus calmement): C'est Patricia qui a donné l'alarme. Elle était surprise que vous ne l'ayez pas appelée de la "Villa Soleil" comme elle vous l'avait demandé. Elle a téléphoné et on lui a répondu que vous n'étiez pas arrivée.

Tout en lui parlant, il l'avait aidée à s'asseoir et nouait fermement la corde autour de sa taille, puis il la reprit dans ses bras.

– Prêt, Louis? cria-t-il. Jacques et vous, vous pouvez tirer, mais doucement.

Lentement et non sans peine, Claire fut hissée. Marc escaladait la falaise à côté d'elle, s'aidant de la corde pour consolider ses prises sur les roches pointues.

Arrivé au sommet, bien qu'il fût épuisé, il souleva la jeune fille dans ses bras.

–Vous examinerez ses blessures à la maison, dit-il rudement à Jacques qui s'avançait. Louis, voulez-vous aller à la "Villa Soleil" prévenir que Claire a fait une chute sans gravité. Rapportez-lui des vêtements secs s'il vous plaît.

Il porta la blessée dans la bibliothèque et l'étendit sur le sofa.

–Vous pouvez l'examiner maintenant, Docteur, dit-il à Jacques qui les avait suivis.

Le visage du médecin était rouge. Manifestement, il était furieux que Marc agisse comme s'il avait des droits sur elle, pensa Claire.

Les deux hommes s'affrontèrent du regard, se mesurant l'un l'autre.

–Je sais ce que j'ai à faire, répliqua le Dr Laforge d'un ton mordant. Dites, je vous prie, à Germaine, d'apporter de l'eau chaude et des linges pour faire un bandage provisoire... et une robe de chambre, si vous pouvez en trouver une.

Marc ne répondit rien et s'éloigna. Peu après Germaine parut apportant de l'eau chaude et une de ses vieilles robes de chambre.

Claire la regarda avec attention, presque avec curiosité. Etait-elle cette femme aux yeux durs qui avait essayé de la tuer? Cela semblait impossible.

Pourtant, après avoir posé à terre la bassine d'eau chaude et, sur la table, le linge propre, elle s'approcha de la jeune fille avec la robe de chambre; une lueur si cruelle brillait dans ses yeux que Claire recula.

–Je n'ai besoin de personne, merci, Germaine, dit-elle.

–Comme Mademoiselle voudra, acquiesça la gouvernante en jetant la robe de chambre sur le sofa.

Elle me hait, pensa Claire en frissonnant.

–Je n'aime pas l'idée que vous veniez dans une maison comme celle-ci, murmura Jacques, à qui l'animosité de la femme de Louis n'avait pas échappé.

Il aida Claire à passer la robe de chambre avec la prévenance qu'il aurait témoignée à un enfant.

Au grand soulagement de la blessée, l'homme en lui s'effaça devant le médecin. Il nettoya les égratignures avec des mains habiles et légères. Une pensée traversa l'esprit de Claire: Comme les choses eussent été plus simples si elle était tombée amoureuse de Jacques et non de Marc, en dépit de la jalousie de Caroline!

Jacques diagnostiqua une simple foulure, mais, pour plus de sûreté, il dit à la jeune fille qu'il la conduirait le lendemain à Millac pour faire radiographier son pied.

Quand il eut achevé de bander la cheville, il déclara gentiment:

–Je rentre à la maison, maintenant, mais je reviendrai de bonne heure demain avec la voiture. En attendant, reposez-vous, restez immobile si possible et essayez de dormir. Je permettrai à Patricia d'entrer une minute pour vous souhaiter une bonne nuit. La petite a été si bouleversée en apprenant que vous n'étiez pas arrivée à la "Villa Soleil", qu'elle n'a pas pu fermer l'oeil!

à suivre

"L'habitation de la semaine"



Idéal pour famille active et hospitalière, ce bungalow à 2 chambres peut être facilement transformé en maison de 3 chambres à coucher sans perdre ses avantages. Le garage double et l'abri, donnent à la façade un aspect de grand luxe.

PLAN M-637 1,909 pi

Invitation de "Mélo-Mani '71"

POUR LES CHEFS DE CHORALE SEULEMENT

Présentez-vous un chant avec votre chorale au concert du vendredi?

( ) OUI ( ) NON

....

INSCRIPTION POUR ENFANTS (âgés de 7 à 13 ans) **DES PARTICIPANTS A "MELO-MANI '71"**

NOM DE FAMILLE..

PRENOMS.......................................AGE.......................

Veuillez trouver ci-joint la somme de $....................:

( ) $1.50 (inscription, repas seulement) par enfant

( ) $2.00 (inscription, repas, logement au Centre) par enfant

Retournez le tout avant le vendredi 29 octobre 1971 à:

Mme Denise Maguet,
C.P. 204
54, rue Lord,
ST-NORBERT, Manitoba.

INSCRIPTION A "MELO-MANI '71" (les 12, 13 et 14 novembre 1971)

Adultes, jeunes travailleurs, étudiants secondaires et universitaires...

NOM.................................PRENOM.......................

ADRESSE..

....TEL.:.......................

CHORALE...

(Si vous appartenez à une chorale)

VOIX: ( ) Soprano ( ) Mezzo ( ) Alto ( ) Contralto
( ) Ténore ( ) Baryton ( ) Basse

CHOIX DES ATELIERS (Indiquez par ordre de préférence)

( ) Chanson moderne ( ) Folklore
( ) Classique, semi-classique ( ) Negro Spiritual

Veuillez trouver ci-joint la somme de $..............................:

( ) $7.00 (inscription, repas seulement) par personne

( ) $9.00 (inscription, repas, logement au Centre) par personne

DATE:...

....

Après le succès exceptionnel des "Chorales Manitobaines" en novembre 1970, le comité exécutif (provincial) de Mélo-Mani vous invite à participer de nouveau à cette 2e rencontre de chant choral.

"Mélo-Mani '71" est un rassemblement de gens qui ont 14 ans ou plus (à partir de l'école secondaire) et qui aiment chanter. Cette année, les enfants des participants (de 7 à 13 ans) sont aussi invités à participer à cet événement.

Cette rencontre a pour but de:

(1) promouvoir la chanson et la culture françaises;

(2) profiter de l'expérience des experts et de perfectionner nos connaissances en chant choral;

(3) resserrer l'unité francophone et les liens d'amitié, par des échanges d'idées, repas en commun, etc.

Voici ce qui va se passer:

- le vendredi soir 12 novembre, à 7 h 00, c'est l'inscription au Centre Culturel de St-Boniface, 345, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba.

- A 8 h 30 nous vous présenterons les directeurs qui seront en charge des quatre ateliers suivants: (1) chanson moderne (2) folklore (3) classique, semi-classique et (4) negro spiritual. (Les chefs d'ateliers vous seront annoncés prochainement).

- Puis, c'est le premier petit concert. Chaque chorale qui le désire, chantera une chanson ou deux, préparées à l'avance.

- Vient le chant commun. Tous les choristes se réunissent pour chanter en commun, c'est-à-dire, qu'à ce moment, tous apprennent les mêmes chansons et font les mêmes exercices vocaux: respiration, débouchement d'oreilles, chasse aux chats.

- Ensuite viennent les échanges. C'est la détente... c'est la veillée en famille. On chante sa chanson à répondre... on la relance... on l'arrose.

- Samedi et dimanche (13 et 14 novembre) on "musicalise" encore. Nous dégus-

suite à la page 19

$$

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnante(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

HORIZONTAL

1 – Action de ternir.
2 – Charrue sans avant-train. – Faire des rêves.
3 – Portion d'un tout partagé entre plusieurs. – Légumineuses. Amas de neige en cours de transformation en glace.
4 – Orateur grec. – Titre donné aux officiers de l'ancien Empire turc. – En les.
5 – Monstre fabuleux, moitié femme moitié poisson. – Symb. du cobalt. – Coutumes, usages.
6 – Symb. du molybdène. – Sport pratiqué avec le kart.
7 – Anneau qui tient rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron. – Fleuve côtier de France. – La chose même qui est donnée en garantie.
8 – Qui a la surface unie, lisse. – Principal personnage d'un roman.
9 – Adv. de lieu. – Volcan de Sicile. – Term. d'inf.
10 – Nég. – Grande chandelle de cire.
11 – Organe de la gestation chez la femme. – Sans vêtement. – Obtenu.
12 – Cheville de métal en forme de "S". – Somme fait après le repas du midi, pl.

VERTICAL

1 – Relatif au talisman.
2 – Ensemble des processus de dégradation du relief. – Très Saint.
3 – Manquer à partir en parlant d'une arme à feu. Excroissance dure et pointue, pl.
4 – Nég. – Ville de Belgique. – Epoque
5 – Colère. – Symb. du sodium. – Largeur d'une étoffe.
6 – Du verbe serrer. – Sa Saintoté.
7 – Pron. pers. – Adj. poss. – Abrév. anglaise de No Charge.
8 – Term. d'inf. – Adv. de lieu. Vive inimitié qui porte à faire du mal à quelqu'un.
9 – Propos contraire à la vérité. – Obtenus.
10 – La première femme. – Mettre dans une gare.
11 – Fils du frère ou de la soeur. – Ce qu'on peut avaler en une fois.
12 – Arrangées en tresses. – Obtenus.

RÉPONSES

no 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	P	I	D	O	S	I	R	E	N	E
2	A	V	A	L	E	R		R	A	M	E	R
3	M	E	R	I	T	E	R		T	I	E	N
4	I	N		O	R	E		D	I	E	S	E
5	N	E	N	N	I		E	V	O	E		S
6	A	M	E		M	A	T	I	N		E	T
7	G	E	R	M	E		I	I		E	P	I
8	E	N	F	A	N	C	E		E	L	A	N
9		T		I	T	E	R	A	T	I	V	E
10	O	S	E	R		T		M	A	T	E	
11	T		S	I	R		T	E	T	E		E
12	E	S	T	E	R	L	I	N		S	O	T

no 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	S	E	I	G	N	E	M	E	N	T
2	M	A	I	T	R	E		T	A	T	E	E
3	B	I	S	E		N	A	R	I	N	E	S
4	R	N		T	I	E	D	E		A		T
5	A	E	R	E	R		I	N	O		C	E
6	S		E	R		P	E	N	C	H	E	R
7	S	E	T		R	O	U	E	R		L	A
8	E	V	I	T	E	R		R	E	V	E	
9	M	A	R	I	S	T	E		R	I	R	E
10	E	S	E		T	I	R	E		A	I	M
11	N	E		L	E	E		O	S		T	I
12	T	R	O	U		R	E	N	T	I	E	R

no 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	R	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	E	P	I	C	E	N	E		U	V	E	E
3	T	E	T		S	O	N	N	E	R	I	E
4	A	R	E	T	E		I	O		A	L	
5	B	A		A		A	L	I	B	I		V
6	O	T	A		E	P	I		A	E	R	E
7	L	E	I	T	M	O	T	I	V		U	S
8	I	U	L	E		T	E	T	E	R	A	S
9	S	R		T	E	R		E	T	U	D	E
10	M		V	I	S	E	R		T	S	E	
11	E	V	E	N	T		A	N	E	E		O
12		I	R	E		O	S	E		R	O	S

— DÉCÈS —

REMERCIEMENTS

LANGELIER (Mme Antonio) – La famille Langelier remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, envois de cartes de condoléances, offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre façon à l'occasion du décès de Mme Antonio Langelier.

Mlle Berthe GUARD

A Gravelbourg, le mardi 7 septembre dernier, est décédée Mlle Berthe Guard demeurant à Gravelbourg depuis 40 ans. Les funérailles eurent lieu le jeudi 9 septembre en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption et l'inhumation se fit au cimetière Bethlehem Hill de Shamrock, Sask. La maison Claude Piché était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Louise de Gravelbourg, et Mme Marie Gullon, de Val Marie, Sask., ainsi que plusieurs neveux.

Les porteurs étaient MM. Gérald LeBlanc, maire, Adrien et Jean Duquette et Paul Gérard, de Shamrock, neveux de la défunte, Norman Patterson, de Shamrock et Henri Thibodeau, de Gravelbourg.

Mme Antonio LANGELIER

A l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Antonio Langelier, née Agnès St-Denis, épouse d'Antonio Langelier, demeurant à Gravelbourg depuis 53 ans. Les funérailles eurent lieu le mercredi 15 septembre dernier en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg et l'inhumation se fit au cimetière local de Gravelbourg. La maison Claude Piché était en charge des funérailles.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil quatre fils, Lionel, de St-Boniface, Jean et Dollard, de Gravelbourg, et Marcel, de Kamsack; quatre filles, Antonine (Mme Josaphat Lefebvre,) de Regina, Lucille (Mme Germain Michaud), de Gravelbourg, Rita (Mme Pierre Cornet), de Gravelbourg; 41 petits-enfants; 68 arrière-petits-enfants, et deux soeurs, Mme Isabelle Bourgeois et Mme Julienne Gravel, de Montréal.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Les porteurs aux funérailles étaient MM. Richard Langelier, Maurice Lefebvre, Donald Michaud, Claude et Léon Cornet et Robert Corkery.

M. Albert LECUYER

L'horrible accident survenu à M. Albert Lécuyer le 24 août a fini par lui coûter la vie. Il succomba à l'hôpital général de Winnipeg le jeudi 23 septembre à l'âge de 66 ans. Des prières furent récitées au salon funéraire Philippe Coutu à St-Boniface le dimanche 26 septembre à 7 h 30 et lundi soir à 6 h 30 dans l'église de Ste-Agathe avait lieu le service funèbre co-célébré par les RR. PP. Oblats J.P. Aubry, Joseph Alarie, MM. les abbés Adélard Couture, Paul Deschênes, Alvin Gervais, Louis Laurencelle, Jean-Marie Gagné, les RR. PP. Aurèle Lemoine et Laurent Alarie, O.M.I. Le Père St-Denis, C.S.V., d'Otterburne assistait au choeur et une foule de fidèles, parents et amis remplissaient la nef de l'église. Deux petits-fils du défunt, Denis Roy et Robert Lécuyer, servaient la messe de Requiem. Les porteurs étaient cinq neveux et un cousin: Arthur Bilodeau, Aurèle et Jean Gagnon, Robert et Daniel Delafaye et Michel Lemoine. Le choeur de chant paroissial aidé par des bonnes voix de l'extérieur exécuta le chant de la messe. L'inhumation se fit au cimetière local.

Après la cérémonie, les assistants étaient conviés au Centre Culturel où les femmes de la Ligue servaient un goûter.

M. Albert Lécuyer a laissé derrière lui sa femme Suzanne, 9 fils: Henri, Gérard, Marcel, Ronald de St-Boniface, André et Paul de Québec, Bernard de St-Vital, Joseph et Georges de Ste-Agathe; 5 filles: Alice (Mme R. Roy) d'Otterburne, Rose (Mme Jzebowski), Cécile (Mme R. Rey) de St-Boniface, Diane et Maria de Ste-Agathe; 26 petits-enfants et deux soeurs: Mme Rose Boutin de Vancouver, C.-B., et Mme Annie Paquette de Transcona.

REMERCIEMENTS

Mme Suzanne Lécuyer et ses enfants ont été profondément touchés par les nombreuses marques de sympathies qu'on leur a témoignées à l'occasion de la perte de leur cher disparu et les remercient tous bien sincèrement.



La Chambre de Commerce de Ste-Agathe se réjouit de cette nouvelle marque de progrès le MOTOR HOTEL de Ste-Agathe

Inauguration du Motor Hotel à Ste-Agathe


Le cuisinier, Roger Gamache, assisté de Mme Camille Courcelles.

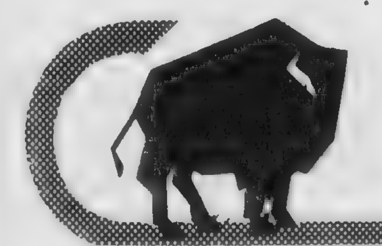

Les administrateurs, M. et Mme Ron Girardin.


Parmi les clients, on reconnaît au centre, M. Rhéal Labossière président, et M. Raynald Labossière, gérant, de la Coopérative de St-Léon.

Le restaurant se spécialise dans la cuisine française et américaine.



le mercredi 13 octobre à 20 h 00



Films à la Télé

SAMEDI 9 octobre
20 h 30 – Ethiopie, empire secret.
21h 30 – "A soir on fait peur au monde" avec Robert Charlebois.
23 h 30 – "Quand passent les faisans". Comédie policière réalisée par Edouard Molinaro, avec Paul Meurisse, Bernard Blier et Jean Lefebvre. (français 1965)

DIMANCHE 10 octobre
20 h 00 – "Un mur à Jérusalem". Film réalisé par Rassef et A. Knobler. Texte: Joseph Kessel lu par G. Descrieres et Michel Bouquet.

LUNDI 11 octobre
20 h 30 – "Le Bal des passants". Comédie dramatique de Guillaume Radot, avec Jacques Dumesnil, Annie Ducaux, Michèle Martin et Bijou. (français 1944)

MARDI 12 octobre
23 h 30 – "Ecce Homo Homolka". Film réalisé par Jaroslav Papousek, avec Joseph Sebanek, Marie Motlova et Frantisek Husak. (tchèque sous-titré)

MERCREDI 13 octobre
20 h 00 – "La fin d'un mythe". Film documentaire de l'ONF qui montre la lutte désespérée du loup pour survivre malgré les efforts systématiques de l'homme pour le détruire.



23 h 30 – "Les mystères de Paris". Film d'aventures réalisé par André Hunebelle, avec Jean Marais, Jill Hayworth et Pierre Mondy. (franco-italien)



JEUDI 14 octobre
19 h 30 – "Drame dans un miroir". Drame réalisé par Richard Fleischer, avec Orson Welles, Juliette Greco et Bradford Dillman. (américain 1960)
23 h 30 – "Le jour et l'heure". Drame psychologique réalisé par René Clément, avec Simone Signoret, Stuart Whitman et Pierre Dux. (franco-italien 1962)

VENDREDI 15 octobre
23 h 30 – "Saint François d'Assise". Film hagiographique réalisé par Michael Curtiz, avec Bradford Dillman, Dolores Hart et Stuart Whitman. (américain 1961)

CBWFT
HORAIRE DE BASE

SAMEDI

1:30 *Tennis
2 30 *Le Roi Léo
3:00 *Mon ami Ben
3 30 *Tour de terre.
4:00 *Robin Fusée
4:30 *Lassie
5.00 *Département S.
6 00 Camera Moto. Emission d'information destinée aux 14-20
6:30 *Le monde en liberté
7.00 Revue de la semaine.
7.05 *Cent filles a marier
8 00 L'Homme du Picardie.
8 30 Cinéma.
9:30 Robert Charlebois
10:30 Au masculin.
11 00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma

DIMANCHE

1:30 Laurel et Hardy
2:00 *Yogi et Popotame
2:30 *Prince Saphir.
3:00 *Techno-flash.
3:30 *D'hier a demain.
4.30 La semaine verte
4:45 *Les quatre saisons.
5:00 5D
6:00 Le français d'aujourd'hui.
6:30 *Invitation au loisir.
7:00 *Quelle famille.
7:30 *Les beaux dimanches.
9:00 *Les beaux dimanches.
9:30 Contes de Maupassant
10:00 *La fleche du temps
10:30 Le train bleu.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Politique à tout.
12:00 Cinéma.

LUNDI

2:00 *La souris verte.
2:15 *Fablio le magicien.
2:30 Poly.
2:45 En mouvement.
3:00 Femme d'aujourd'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Maigrichon et Gras double
5:00 *Daktari.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30.
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Madame et son fantome.
8:00 *A la seconde.
8:30 *Mont Joye.
9:00 *Le paradis terrestre.
9:30 *Marcus Welby M.D.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

MARDI

2:00 La souris verte.
2:15 *Francis au paradis perdu.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujourd'hui
4:00 *Bobino.
4:30 *Sol et Gobelet.
5:00 *Daniel Boone.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30.
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 La dynastie des Forsyte.
8:30 *Pensez vite.
9:00 *Rue des Pignons.
9:30 *Le monde de Marcel Dubé.
10:00 Prenez le volant.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11 00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 *Ciné Club.

MERCREDI

2:00 La souris verte
2.15 Monsieur Pipo
2:45 En mouvement
3 00 Femme d'aujourd'hui.
4:00 *Bobino.
4.30 *Fanfreluche.
5:00 *Walt Disney presente.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6 30 Reporters de l'aventure.
7:00 Le téléjournal
7:15 A propos
7.30 *Ma sorcière bien aimée
8:00 *La fin d'un mythe
9:00 *Les enchanteurs
9:30 Rencontre.
10:00 *Son et image.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

JEUDI

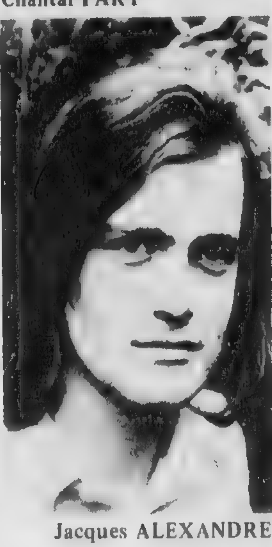
2:00 La souris verte
2:15 *Saturnin.
2:30 *Topino.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujourd'hui
4:00 *Bobino.
4:30 *Le major Plum Pudding.
5:00 *Voyage au fond des mers.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Les grands films.
9:30 Consommateurs avertis.
10:00 Dossiers.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

VENDREDI

2:00 La souris verte.
2:15 *L'ane culotte.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujoud'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Grujot et Delicat.
5:00 *Tarzan.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 L'homme du Picardie
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Les pierrafeu.
8:00 *Chapparal.
9:00 *Donald Lautrec Chaud
9:30 Format 60.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.



Chantal PARY



Jacques ALEXANDRE

Charles LINTON

Claire LEPAGE



Donald Lautrec "chaud"

Les invités de Donald Lautrec cette semaine seront Chantal Pary, Claire Lepage, Annabell, Joel Denis, Jacques Alexandre et Charles Linton. C'est pour vendredi le 15 octobre à 21h00.

Palmares de CKSB

MOIS D'OCTOBRE

1 *Mets ta main dans ma main* ...... Nana Mouskouri
2 *J'débarque* ...... Jacques Michel
3 *Tu trouveras la paix* ...... Renée Claude
4 *Anna* ...... Epoque
5 *Dans ma maison* ...... Marie-Claire & Richard Seguin
6 *Si tu ne revenais pas* ...... Alain Barrière
7 *Debout* ...... Jacques Michel
8 *Je t'aime a mort* ...... Esther Galil
9 *La chanson de l'Acadien* ...... Les Karrick
10 *Melancholy man* ...... Orch. Paul Mauriat
11 *Evangéline* ...... Isabelle Pierre
12 *Il faut boire a la source* ...... Johnny Hallyday
13 *Beige neige* ...... Robert Charlebois
14 *Trois jour d'amour sur l'ile de Wight* ...... Fabienne & Christian
15 *Vivre ou mourir* ...... Roger Whittaker
16 *Hey you woman* ...... Michel Polnareff
17 *Et quand tu seras là* ...... Mireille Mathieu
18 *En Mediterranée* ...... Georges Moustaki
19 *Je reviens* ...... Jacques Ivart
20 *Un sourire et un baiser d'amour* .. Charles Linton

Révélation du Mois: Marie-Claire & Richard Seguin

Radio Contact
"Tous les garçons et les filles"
animateur: Christian Leroy

Beaux-Dimanches



10 octobre à 19h30

Le Don d'Adèle

A 20 h 30 nous aurons une soirée au théâtre Alcan. Nous pourrons voir "Le don d'Adèle", une comédie en quatre actes. Adèle est une petite bonniche qui a le don de prédire l'avenir, ce qui n'est pas sans intriguer sa maîtresse qui voudra connaître dorénavant les faits et gestes de son mari et de ses enfants. En vedette: Lise Lasalle, Françoise Faucher et Yves Létourneau.

Et à 21 h 30 vous pourrez voir "Contes de Maupassant".

Renée Claude: une vedette sans prétention



Paraissant très fatiguée et même un peu grippée, elle a bien voulu accorder une entrevue aux média francophones du Manitoba.

"L'Ouest, c'est presquement aussi loin que l'Europe", a déclaré Renée Claude. Elle en est à sa première tournée dans l'ouest du pays sauf pour une brève émission de télévision enregistrée en Alberta il y a trois ou quatre ans.

Une vedette de la chanson doit nécessairement parler de ses tournées, tournées qui étendent sa popularité et par conséquent le marché pour ses disques. Elle arrive d'une tournée de six semaines en Union Soviétique et elle a chanté dans sept villes. Quoique son répertoire se composait uniquement de chansons françaises elle avoue avoir reçu un accueil formidable, tout à fait vrai". Elle en avait d'ailleurs été avertie par ses prédécesseurs Pauline Julien, Monique Leyrac. "Ils sont très bien organisés là-bas parce qu'ils ont l'habitude des spectacles étrangers. Ainsi un interprète explique les chansons au préalable", a déclaré Renée Claude. Elle envisage une autre tournée pour 1972 en d'autres pays socialistes.

Trois compositeurs écrivent des chansons pour Renee Claude parmi lesquels revient souvent le nom de Stéphane Venne qui est également producteur de disques.

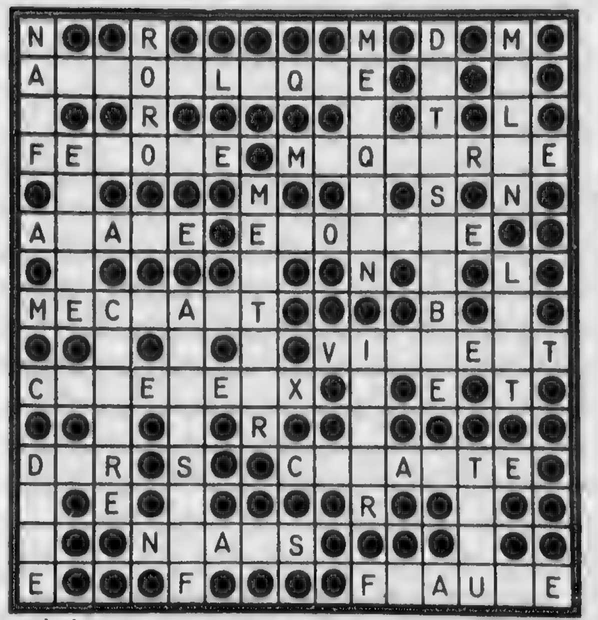
Elle avoue avoir refusé très peu de chansons de ses compositeurs car ils la connaissent bien. De plus il est très rare qu'on lui présente un produit fini, c'est plutôt une ébauche. "Et puis là, ça me plaît ou ça ne me plaît pas", dit-elle.

Après Winnipeg, c'est Toronto, Windsor, Welland, Abitibi et ainsi de suite jusqu'en décembre.



no.:40

Termes mathématiques



points: 0-18

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

AU CHANT DE L'ALOUETTE

Interpretes: Les Karrick

On m'envoyait aux champs
C'est pour y cueillir
On m'envoyait aux champs
C'est pour y cueillir
Je n'ai point cueilli
J'ai cherché des nids

Au chant de l'alouette
Je veille et je dors
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors

Je n'ai point cueilli
J'ai cherché des nids
Je n'ai point cueilli
J'ai cherché des nids
J'ai trouvé la caille
Assise sur son nid

Au chant de l'alouette
Je veille et je dors
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors

J'ai trouvé la caille
Assise sur son nid
J'ai trouvé la caille
Assise sur son nid
J'lui marchai sur l'aile
Et la lui rompis

Au chant de l'alouette
Je veille et je dors
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors

J'lui marchai sur l'aile
Et la lui rompis
J'lui marchai sur l'aile
Et la lui rompis

Elle m'a dit pucelle
Retire-toi d'ici

Au chant de l'alouette
Je veille et je dors
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors

Elle m'a dit pucelle
Retire-toi d'ici
Elle m'a dit pucelle
Retire-toi d'ici
Je ne suis pas pucelle
Que j'lui répondis

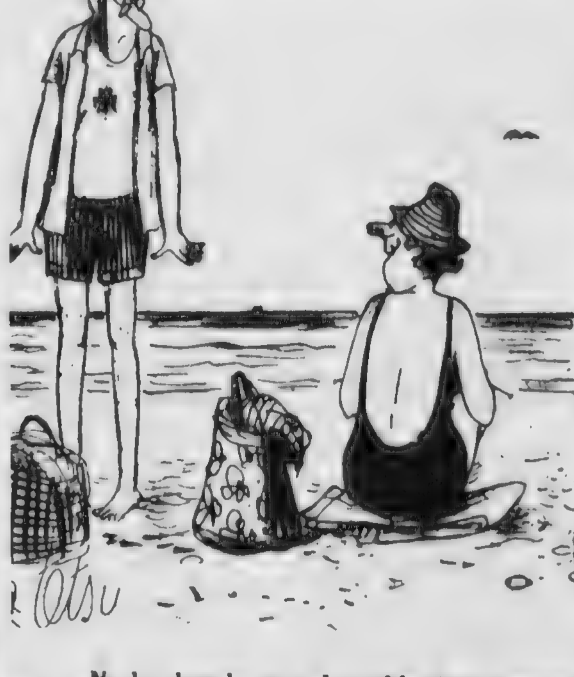
Au chant de l'alouette
Je veille et je dors
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors
(Trois fois le refrain)

Ligue Canadienne des Droits

La Ligue Canadienne des Droits présentera une causerie donnée par Monsieur Pat Walsh. Il vous parlera en français sur les sujets suivants:

Politiques destructives d'Ottawa
Nouveaux agents de sécurité
La drogue et nos jeunes, F.L.Q.

Monsieur Walsh arrive d'une tournée aux Philippines, Tokyo et T'ai-wan. Rendez-vous au Centre Culturel de St-Boniface, Chambre 105, 345, av. de la Cathédrale, St-Boniface, le lundi 11 octobre, à 8 heures du soir.



— Ne le cherche pas. Le sable était mouillé Je me suis assise sur ton pantalon !

Invitation . . .

tous les repas du midi et du soir ensemble. Chacun s'occupe de son déjeuner (le restaurant "La Cuisine" sera à votre disposition)...

Le coût: $7.00 (inscription, repas seulement) pour adultes, jeunes travailleurs, étudiants secondaires et universitaires... $9.00 (inscription, repas, logement au Centre Culturel)... Il y a 50 lits disponibles pour les participants qui désireront coucher au Centre...

En ce qui concerne les enfants des participants, il y aura deux ateliers: 1) de 7 à 9 ans, (2) de 10 à 13 ans... Les enfants des participants qui logeront au Centre devront s'inscrire le vendredi soir (12 novembre). Les autres s'inscriront le samedi matin à 8 h du matin.

Le coût: $1.50 (inscription, repas seulement) par enfant; $2.00 (inscription, repas et logement au Centre) par enfant.

Venez avec votre sourire, amenez vos amis. On vous attend.

Pour autres détails, adressez-vous à Mme Marie Fournier, la S.F.M., à 233-4915 ou à 256-1520, ainsi qu'à Mlle Lucienne Gélinas, (247-3340).

Notez que les fiches d'inscription se trouvent au bas de cette page.

- Communiqué -

Des jonquilles dorées dans le jardin

La jonquille a servi d'inspiration aux poètes, elle est toujours si délicate et jolie. En un mot, c'est une fleur printanière indispensable.

Les plus grands poètes ont chanté les gloires de la jonquille dans leurs vers. C'est une plante qui s'accommode facilement de l'ombre ou du soleil, près des étendues d'eau ou dans la rocaille, dans les grandes herbes ou sous les arbres. L'amateur de bulbes d'automne a l'embarras du choix, car il y a au moins 10,000 variétés différentes de jonquilles.

Choisir parmi un si grand nombre de variétés peut créer un problème, mais les producteurs hollandais, qui fournissent la majeure partie des jonquilles vendues à travers le monde, offrent une solution facile. Ils suggèrent aux amateurs de fleurs de se familiariser avec les principales catégories et espèces. Certaines variétés pourront disparaître, mais les familles, ou catégories, sont permanentes.

Les jonquilles sont classifiées selon la forme ou la couleur de leurs fleurs. Voici un aperçu des principales catégories.

Jonquilles "Trumpet": C'est une variété bien connue, à calice allongé, que l'on trouve généralement dans le jardin printanier. Il y en a des jaunes, telles les variétés appelées "King Alfred" ou "Unsurpassable", ou des blanches qui se nomment "Mount Hood" et 'Beersheba". Elles sont reconnues pour leur dimension et leur popularité.

Jonquilles à large calice: Bien que le calice soit plus court que celui de la jonquille "Trumpet", il est tout de même assez long par rapport aux pétales. Le calice et les pétales peuvent être colorés, comme dans la variété "Fortune", ou encore le calice coloré et les pétales blancs (Flower Record). On dit qu'une jonquille est de couleur lorsqu'une de ses parties n'est pas blanche. Par exemple, la populaire jonquille à long calice "Mrs. R. O. Backhouse", est abricot pâle, et les pétales d'un blanc ivoire.

Jonquilles à petits calices: Comme leur nom l'indique, le calice n'est qu'un tiers de la longueur des pétales. Dans certaines variétés, telle que la "Edward Buxton", les pétales et le calice sont de la même teinte; dans d'autres, le calice est de couleur et les pétales sont blancs (Verger). Le calice et les pétales sont blancs tous les deux dans d'autres variétés telle que la "Chinese White".

Jonquilles doubles: Il n'y a parfois qu'une seule fleur sur la tige, mais elle est double. Les pétales sont plus nombreux qu'à l'ordinaire et la fleur a l'aspect d'une rose épanouie. Ces somptueuses jonquilles sont parfois toutes jaunes (Inglescombe), avec pétales jaunes et centre orange (Texas), ou ont un calice de couleur et des pétales blancs (Mary Copeland).

Hybrides triandrus: Ces jonquilles sont toujours blanches. Elles ont jusqu'à six fleurs sur une seule tige et on peut se les procurer avec petits ou grands calices. Les pétales sont généralement recourbés vers l'arrière ou vers l'intérieur. La "Thalia" est l'une des plus populaires de cette variété.

Hybrides cyclamineus: Ce sont des jonquilles naines dont le calice penché est jaune-orange. Les pétales jaune-citron sont légèrement recourbés vers l'arrière. Deux des variétés les mieux connues sont la "Baby Doll" et la "February Gold".

Hybrides jonquilla: Les jonquilles sont bien connues et leur parfum est fort apprécié. Cette variété a un feuillage touffu et il y a généralement plusieurs fleurs sur la même tige. Elles sont souvent d'un jaune pâle bouton d'or (Trevithian).

Tazetta: Aussi connue du nom de jonquilles "Poetaz", cette catégorie comprend plusieurs variétés doubles et produit des touffes de fleurs sur une tige unique. Il y en a de plusieurs couleurs: calice jaune avec pétales blancs (Laurens Koster), (Cheerfulness), calice orange et pétales jaunes (Scarlet Gem), ou toutes jaunes (Yellow Cheerfulness).

Poeticus: Les fleurs de cette famille ont des pétales blancs et des calices jaunes en forme de soucoupe et bordés d'orange ou de rouge (Actaea). Ces attrayantes jonquilles ajoutent de l'atmosphère au jardin printanier.

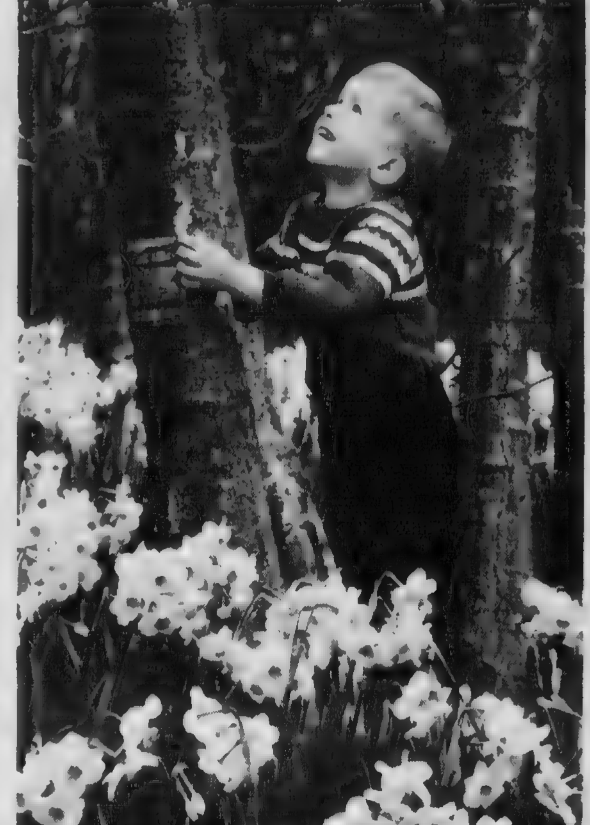
Il y a d'autres familles de jonquilles, dont plusieurs espèces sauvages et hybrides. Certaines variétés fleurissent très tôt. D'autres telles que la "Tazetta" et la "Poeticus" sont tardives.

Il faut planter les gros bulbes de jonquilles à six pouces dans le sol, et les espacer de six pouces. Trois pouces suffisent pour les bulbes plus petits.

Les producteurs de Hollande suggèrent que lorsque vous ferez votre choix de bulbes pour planter cet automne, vous choisissiez des variétés hâtives et tardives. Il serait sage de tenir compte du moment de la floraison des tulipes et autres fleurs printanières afin d'avoir des fleurs pendant plusieurs semaines. Il faudrait les planter en groupes ou en touffes d'une douzaine de bulbes. Disposez-les en massifs de sorte qu'on puisse les admirer plus facilement.

Ajoutez donc du charme à votre jardin printanier en plantant des bulbes dès cet automne.

L'Institut des bulbes de fleurs des Pays-Bas.



Les narcisses à petites coupes produisent une profusion de fleurs que l'on a avantage à planter autour du tronc des arbres. Elle ajoutent une ambiance naturelle à votre parterre. (Photo Malak, Ottawa).

Un bon goûter pour les comités d'élection



Pendant les périodes d'élection, et les candidats et les travailleurs bénévoles sont occupés. Assemblées, discours et autres activités se suivent à un rythme ininterrompu.

Votre candidat recevra souvent des groupes de gens chez lui pour discuter de différents sujets. Donc, pendant que votre mari s'occupe de la campagne électorale, pourquoi ne pas contribuer vous aussi aux élections en faisant ce que vous réussissez le mieux — c'est-à-dire la cuisine. Vous pourriez préparer, pour les bénévoles affamés, une assiettée de sandwichs, dont quelques-uns à la salade de poulet qui leur donneront l'énergie nécessaire pour continuer. Accompagnez les sandwichs de tranches de tomates, de carottes crues et de radis. Et pour les revigorer, du thé glacé à la menthe ou du chocolat chaud.

Même si votre mari ne gagne pas, vous aurez au moins remporté un vote de confiance pour votre délicieuse collation.

PETITS PAINS A LA SALADE DE POULET ET AU BACON

- 1/2 t. de poulet cuit haché
- 1/4 t. de céleri finement haché
- 2 c. à thé de jus de citron
- 1/4 t. de fromage râpé
- 6 petits pains à salade
- 6 tranches de bacon

Mélanger le poulet, le céleri, le jus de citron et le fromage râpé. Couper les petits pains dans le sens de la longueur. Etendre environ 2 c. à soupe de garniture au poulet à l'intérieur de chaque petit pain. Entourer chaque petit pain d'une tranche de bacon, fixé à l'aide d'un cure-dents. Disposer les petits pains sur une grille à gâteau et mettre le tout dans un plat allant au four. Faire griller les petits pains, en les retournant souvent, jusqu'à ce qu'ils soient chauds et le bacon croustillant.

Donne 6 petits pains à la salade de poulet et au bacon.

Week-end à vous seule

Vous êtes tendue, nerveuse et fatiguée. Un rien provoque une crise de larmes. Vous n'arrivez pas à vous mettre en beauté. Vous êtes dans une période dépressive. Avant que tout devienne "catastrophique", avant de vous apercevoir avec terreur que vous ne pouvez plus endurer ni mari, ni enfants "coupez...le courant"!

Mettez votre corps et votre esprit en vacances pour deux jours. Vous avez bien une amie, une parente dans un coin de campagne qui vous recevrait durant ces deux jours? Partez sans aucun remords, votre famille saura bien se débrouiller, votre mari vous remplacera, quitte à lui donner le même congé une autre semaine. Si votre budget vous permet de vous retirer à l'hôtel, ou dans un chalet en pleine campagne, ça serait vraiment idéal.

Durant ces deux jours, ne vous occupez même pas de votre beauté. Limitez-vous aux soins d'hygiène. Ne faites, rien, rien, de rien. Paressez, allongez-vous, feuilletez des magazines, dormez des heures et des heures.

Puis marchez uniquement pour vous promener et respirer à fond. En prenant de longues respirations et expirations vous vous rendrez compte que vous prenez même plus le temps de respirer profondément. Sans vous en rendre compte vous êtes crispée. Vous réduisez ainsi votre capacité respiratoire. Résultat votre sang est pauvre en oxygène, vous ralentissez les combustions qui favorisent l'élimination des toxines. C'est pourquoi vous avez un petit déséquilibre: fatigue, perte de sommeil, nerfs tendus.

Savez-vous comment aussi libérer l'esprit?

En écrivant tous vos soucis, vos tourments sur une feuille de papier. Détaillez bien vos angoisses. Vous serez assez étonnée des résultats. Si vous ne vous débarrassez pas complètement de vos ennuis, vous arriverez certainement à les atténuer beaucoup. Cette confession sur papier fera office d'un psychanalyste muet qui vous permet de vous libérer sans pour autant vous juger, ni vous condamner. Vous reviendrez sereine et heureuse de retrouver les vôtres.

Une femme tente de faire choc

S'adressant à quelque 130 personnes réunies à la salle du centenaire de St-Jean-Baptiste pour le huitième congrès de la Ligue des Femmes Catholiques, le samedi 25 septembre, Mme Simone Lavallée a affirmé "qu'elle est pour la libération de la femme, mais d'une façon compensative, positive."

Se disant incapable du langage des politiciens, Mme Lavallée a mis en garde ses co-ligueuses contre l'ignorance des éléments composant les projections pour la nouvelle année. "Si nous discutons de projections, dit-elle, il faut s'arrêter et connaître les ingrédients de nos recettes. Chaque année, lors du congrès, nous passons des résolutions. Y a-t-il la juste quantité de sel dans la soupe?".

Mme Lavallée a ensuite abordé le thème du mouvement pour la libération de la femme. Cette organisation telle qu'elle paraît avec toute la publicité tapageuse, ressemble à une "structure érigée sans blue-print".

"Je vois, continua-t-elle, la libération, la liberté comme une facilité de mettre au service des autres, mes talents, mes aptitudes. Ni la société, ni l'Eglise n'y gagnerait à voir les femmes s'accaparer des emplois des hommes. En recherchant la libération de la femme, il ne faut surtout pas étouffer l'aide mutuelle. Il se peut qu'une femme ait le sens des affaires, de l'organisation, le sens de la finance, un jugement solide, soit douée de prévoyance. Elle doit prêter ses aptitudes à la société et non pas se gêner de mettre son nom comme candidate au poste de commissaire d'école, de syndic ou à la mairie."

Selon Mme Lavallée le devoir premier de la femme aussi bien que de l'homme, est sa famille. C'est le devoir des deux personnes du couple. "Si la Ligue veut survivre, dit-elle, elle devra peut-être modifier ses attitudes, c'est-à-dire inclure les deux forces: l'homme et la femme, pour de meilleurs résultats et peut-être ainsi empêcher de paralyser les efforts de l'une ou de l'autre force." Car, toujours selon Mme Lavallée, il semblerait que les forces sont partagées au lieu d'être unies.

Par conséquent, en incluant les hommes, la ligue féminine d'à présent abrégerait son appellation à: La Ligue.

M. l'abbé Bouvier, curé de St-Pierre a fait remarquer à Mme Lavallée que créer des "chocs" pouvait être néfaste car "un petit courant peut rencontrer une plus grande force et ainsi arrêter le dialogue".



Quelques poignées de bulbes de tulipes comme on en voit ici donneront de merveilleux résultats le printemps si on les plantes en touffe autour des toujours-vert près de fondations. (Photo Malak, Ottawa).

Protégez vos enfants quand vous vous absentez du foyer

On estime que 200,000 jeunes Canadiens âgés de moins de 6 ans sont confiés à la garde d'une personne autre que leur mère pendant que cette dernière va travailler à l'extérieur.

Dans quelle mesure vos enfants sont-il en sûreté?

Que peut faire une maman qui travaille pour s'assurer que ses enfants et leur gardienne sont protégés contre les accidents quand elle est absente du foyer?

Le Conseil canadien de la santé familiale, commandité par l'industrie pharmaceutique, suggère quelques mesures à prendre pour protéger vos enfants quand vous êtes partie travailler.

Faites bien comprendre à vos enfants qu'ils doivent respecter la personne qui s'occupe d'eux et lui obéir, recommande le Conseil, un organisme de service public qui encourage la sécurité au foyer et la santé familiale.

Assurez-vous que la gardienne comprend qu'elle ne doit pas laisser les enfants sans surveillance à la maison, même pour une minute.

PREVENEZ LES EMPOISONNEMENTS

Pour aider à prévenir tout empoisonnement accidentel, rangez tous vos agents de nettoyage et produits chimiques pour l'entretien ménager hors de la vue et de l'atteinte des enfants. Demandez à la gardienne de bien surveiller ces produits quand elle les utilise et de les remettre dans une armoire haut placée une fois qu'elle a fini de s'en servir.

Si on doit administrer des médicaments à des jeunes enfants, spécifiez la posologie exacte et la fréquence à la gardienne. Demandez-lui de refermer le flacon de médicaments et de le remettre à sa place immédiatement après l'avoir administré.

Si la gardienne doit absorber elle-même des médicaments, on doit lui demander de respecter les mêmes règlements de sécurité pour qu'elle range ses médicaments hors de la portée des enfants.

EVITEZ LES BRÛLURES

Pour aider à prévenir brûlures et échaudures, dites à votre gardienne de garder les poignées de casseroles tournées vers le côté ou l'arrière de la cuisinière, de vérifier la température du bain des enfants avant de les laisser entrer dans la baignoire et de garder les allumettes hors de la portée des enfants.

S'il y a un réfrigérateur ou un congélateur hors service dans votre maison, enlevez-en les portes ou fermez-les hermétiquement pour empêcher les enfants de s'y enfermer.

EMPÊCHEZ LES CHUTES

On peut apprendre aux enfaut à ranger leurs jouets une fois qu'ils ont fini de s'amuser, si on leur offre un endroit de rangement facile. Cette précaution permettra de prévenir toute chute accidentelle sur un jouet oublié sur le plancher ou dans les escaliers.

Laissez un bloc-notes près du téléphone avec le nom et le numéro de téléphone de votre médecin, du parent, de l'amie ou de la voisine le plus proche, ainsi que votre numéro de téléphone au travail. Assurez-vous que la gardienne de vos enfants sait que ces renseignements sont là.

Il est sans doute impossible de prévoir tous les accidents qui peuvent se produire mais en faisant respecter ces mesures de sécurité en votre absence, vous assurez une certaine prévention contre les blessures.

L'évidence!

Dans un compartiment de chemin de fer, le contrôleur dit à un voyageur:

— Pardon, Monsieur, mais je dois vous faire remarquer que vous êtes dans un compartiment de non-fumeurs.

— Et après? Je ne fume pas!

— Peut-être! Mais vous avez une cigarette à la bouche et vous tenez une boîte d'allumettes à la main! Alors!...

— Ca ne prouve rien! rétorque le voyageur. Tenez, regardez mes pieds! ... Je porte des chaussures, hein?

— Oui, mais!...

— Et alors? fait le voyageur. Est-ce que je marche?

Courrier de Cousine Blanche

L'AUTOMNE

Nous voici au temps de l'année où il nous faut penser à recommencer la vie plus réglée, moins mouvementée de l'automne et de l'hiver.

Peut-être parce que nous aurons gagné quelques livres d'embonpoint durant l'été à cause soit de repas pris en voyage, de réunions plus fréquentes où nous laissons toute diète plus ou moins de côté, nos vêtements ne nous iront peut-être pas aussi bien que l'an passé.

C'est maintenant qu'il faut penser à réduire notre poids.

Bien entendu, le meilleur moyen de maigrir, c'est de ne pas manger. Tout dernièrement, un personnage public a perdu quelque 40 livres en vivant au pain et à l'eau pendant plusieurs semaines. C'est un moyen radical qui n'est pas recommandé naturellement.

Ce qui est bien, c'est la privation. Par exemple, au lieu de manger du dessert deux fois par jour, réduisez à deux ou trois fois par semaine.

Si vous aimez beaucoup le pain, faites comme pour le dessert, mangez-en de temps à autre et non à tous les repas.

Cette méthode de privation vous fera profiter d'une diète variée et agréable, tout en développant chez vous l'excellente habitude de manger plus modérément.

Combinez tout cela avec une marche quotidienne de un ou même deux milles, et vous avez ici une recette de santé qui ne peut que vous aider à conserver votre beauté, et par le fait même, contribuer à une vie heureuse et sereine.

Pour plus amples renseignements, demandez mon feuillet "L'obésité, Terreur des Femmes". Envoyez votre demande à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Que., en incluant un 25 ¢.

Le tout est fait discrètement.

Cousine Blanche.

L'arrosage des plantes d'appartement

L'arrosage des plantes d'appartement semble une tâche assez simple et facile, mais l'expérience démontre qu'il est à l'origine de beaucoup d'insuccès.

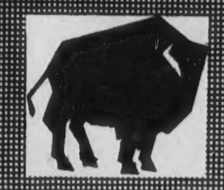
Souvent, dans cette pratique, on est porté vers un excès dans un sens ou dans l'autre, ce qui entraîne le dessèchement des plantes ou leur pourriture.

En général, il faut donner à la plante une quantité d'eau suffisante pour mouiller entièrement la terre. On répète l'opération lorsque la surface du sol est de nouveau desséchée. D'autre part, il est déconseillé de garder de l'eau en permanence dans la soucoupe placée sous le pot.

Mais la quantité d'eau à fournir dépend aussi de plusieurs autres facteurs, tels que la grandeur du contenant, la structure et la texture du sol qui s'y trouve, la nature de la plante, sa grosseur, l'humidité environnante, la quantité de lumière reçue et l'état de croissance de cette plante.

Certaines conditions de milieu sont également à respecter ou à créer. Ainsi, il n'est pas bon de placer une plante près d'une source de chaleur ou de l'abriter contre les rayons ardents du soleil de telle sorte qu'elle n'ait pas suffisamment de lumière.

Enfin, la terre a son importance. Il faut qu'elle soit perméable à l'air et à l'eau. Si le drainage est mauvais, la plante est presque d'avance condamnée.



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

Carnet professionnel...

ophtalmologue

DR. G. LÉTIENNE
Maladies des yeux
Examens de la vue
702, édifice Boyd
Téléphone: 943-4369

avocats-notaires

GRAFTON, DOWHAN, & WALSH
Avocats et Notaires
304 Montréal Trust Building
213, Avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

MARCOUX, DUREAULT, BÉTOURNAY, TEFFAINE ET MONNIN
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

FRANCOIS AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

EGGUM & DYNNA
Avocats et Notaires
103 Toronto Dominion Bank Bldg.
Prince-Albert, Saskatchewan
Téléphone: 763-7441
J.M. Cuelenaere, Q.C. (1910-1967)
K.A. Eggum, B.A. LL.B.
D.M. Dynna, B.Com., LL.B.

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

G. Michael DENNEHY
Avocat et Notaire
608 – Somerset Place
Portage Ave.
Winnipeg, Manitoba
tél.: 942-7247

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

A LOUER

Dr. A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
Téléphone: 233-7726

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, ave Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES,
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre,
Téléphone: 433-7956

à votre service...

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

Réparation
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

peintres


NORTH STAR DECORATING CO. LTD
572 rue MacTavish
St-Boniface 6, Man.
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire: de 9 h à 21 h.
"Service compétent et garanti"
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458.
27, rue Marion, St-Boniface.

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

coiffeurs

El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél.: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270
233-4808 (Perruques)

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers



LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEETMETAL & HEATING
84 Rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André – 256-3340

pharmaciens



243 rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co
123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2363

plombiers

Ouvert 24 h sur 24
BOULET
Plumbing & Heating Gaz
Réparations - Améliorations - Entretien
Chaudières et fournaises à gaz
Location de réservoirs et brûleurs à gaz
Service efficace et économique
205 rue Masson, St-Boniface
NUIT ET JOUR
233-2160

F. CHAMPAGNE
Mechanical Contractor Ltd
276, rue Marion
St-Boniface 6.
– Plomberie
– Chauffage
– Installation au gaz
Entretien – Réparations
Restauration
NOTRE SPÉCIALITÉ
Appels d'urgence service de 24 heures
Tél: 247-7225

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161 bl. Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

Encouragez nos annonceurs

garagi

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h p.m.

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

HUBERT'S ROCO SERVICE
291 ARCHIBALD ST.
Réparations d'autos en tous genres.
HUBERT ROBITAILLE PROP
Rés: 233-6872 - Bur: 233-3919

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

divers

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction
- imprimerie
- secrétariat
- création
- Xerox

Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

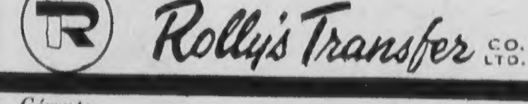
Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Service de pneus complet
Vulcanisation. Pneus neufs et usagés. Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

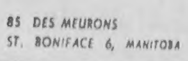
LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques;
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

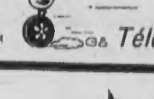


Le monde est à la fois un grand tentateur et un austère moraliste: il veut qu'on se donne à lui et il méprise ceux qui se donnent; de plus, il leur prend leur vertu et leur reproche de l'avoir perdue. (V. Cherbuliez)

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud Tél: 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



TRANSFER
85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327



composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Boul. Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près arrêt d'autobus. Libre. Composer: 233-5268.
26-857-28 C

Logis de 3 et 4 pièces à 245 Provencher. Appartement Place de Ville. Chauffage, éclairage, stationnement, air conditionné, tapis, réfrigérateur et cuisinière inclus. Libre. Composer: 247-8541 ou 452-5404.
24-842-26 C

Appartement de 3 pièces. Salle de bains privée. Pour personnes tranquilles. $60.00 par mois. Composer: 247-7634.
25-849-26 C

St-Boniface, rue Langevin. Logis de 2 chambres à coucher dans haut de duplex. Deux entrées privées. Place de stationnement. Jeune couple préférable. Pour 1er novembre. Composer: 247-5429 après 5 h.
26-861-26 C

à vendre

Ste-Elisabeth. Ferme de feu Lionel Lussier. Située à 12 milles à l'ouest de St-Pierre sur chemin no 200. Maison et bâtisses en très bon état. Téléphone: Wpg., 256-2734 ou 247-6362, ou St-Pierre, 433-7671.
26-851-29 C

Beau manteau rouge presque neuf. Grandeur: 11-12. Valeur: environ $90.00. Vendrait pour $35.00. Composer: 247-3031 après 4 heures.
26-853-26 C

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "Planet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C.P. 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO.

divers

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

ON DEMANDE dame à temps partiel pour faire de la couture. Composer: 783-4077.
26-854-26 C

Ceramic La Casse
966, ch. Ste-Marie

Pour nouvelle installation et réparations, composer: 253-8757.
26-850-29 C

A la sortie du bureau, un groupe d'employés était entré dans un bar pour échanger quelques tournées. La soirée se prolongeant, un jeune comptable prénommé Jo jette un coup d'oeil sur sa montre et se dirige vers la sortie.
— Voyons, Jo, lui crient les autres, tu ne vas pas nous quitter déjà?
— Non, répond Jo, je reviens tout de suite: je vais jusqu'à la gare rater mon dernier train!

• • •

avis aux creanciers

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de RENEE MARIE ELISABETH LECUYER, de son vivant de la paroisse de St-Eustache, en la province du Manitoba, veuve de feu Joseph Lecuyer, décédée.

Toutes réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 édifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 1 novembre 1971.

Fait ce 27e jour de septembre 1971, en la ville de Winnipeg, au Manitoba.

L.A. REGNIER,
Procureur pour l'Exécuteur.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GUILLAUMETTE MARIE LOUISE FRATTINGER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Frank Gervais Frattinger, du même endroit, retirée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 2 novembre, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois de septembre, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE et MONNIN.
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

ATTENTION AUTOMOBILISTE

M. John W. Konefall de METRO AGENCIES LTD., 294, rue Marion, St-Boniface 6, a été choisi par le gouvernement comme agent de AUTOPAC. La "Manitoba Public Insurance Corporation (MPIC), assurance (AUTOPACO du gouvernement, débutera le 1er novembre 1971. Vous recevrez prochainement un avis de Autopac. Le premier Autopac sera effectif pour quatre mois, soit du 1er novembre '71 au 29 février '72 afin de coincider avec l'enregistrement de votre véhicule (immatriculation).

Notre bureau est en mesure de vous aider en tout ce qui concerne cette assurance (Autopac). Ne tardez pas; venez nous voir le plus tôt possible.



ST-BONIFACE

Bungalow de 3 chambres à coucher. Nouvellement décoré. Prix complet: $13,900. Appelez Claude Bouchard.

PARC WINDSOR

Très belle maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Cave fini plus chambre supplémentaire à la cave. Appelez Nap. Gagnon.

RUE DUMOULIN

Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

154 Youville

Très beau Duplex. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Revenu mensuel: $160.00. Appelez Claude Bouchard.

ST-VITAL — CH. Ste-Marie

Commerce de marchand de légumes avec 17 acres de terre et maison de 5 pièces. Beaucoup de bâtisses. Appelez Nap Gagnon.

AVENUE CLAREMONT

Très beau grand lot paysagé: 50' x 120'. $7,500. Appelez Claude Bouchard.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:



ETRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

FIDELITY TRUST À VENDRE

ST-VITAL

Deux petites maisons sur grand lot de 90' x 100'. Présentement louées à $160 par mois. Situées dans un très beau Centre. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

A vendre ou à louer.

Maison: 1 1/2 étage, 2 chambres à coucher, salle à manger et pièce à toutes fins. Séchoir automatique et laveuse à tordeur. Tout près hôpital St-Boniface. Très propre. Toute offre sera considérée. Pour visiter appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918

ST-VITAL

Bungalow de un an. 3 chambres à coucher et salle à manger. Cette maison a été construite solidement. Sur grand lot. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

NOUS AVONS DEMANDES POUR MAISONS DE 2 OU3 CHAMBRES A ST-BONIFACE OU ST-VITAL.VOUS RECEVREZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE-PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.

452-7417
26-856-26 C

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Immeuble de 11 logis: 3 pièces 1 chambre à coucher chacun. Revenu mensuel: $1,366. 1ère hypothèque à 6 3/4p.c.; 2e à 10 p.c. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

NORWOOD

Kitson. Bungalow de 4 pièces, 2 chambre à coucher. Plancher de bois dur. Taxes: $238.00. Prix: $14,000.$3,000 comptant. Balance à termes.

NORWOOD

Bungalow moderne. Près école Précieux-Sang. 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 pièces supplémentaires au sous-sol. $7,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE

Dorchester. Triplex. 2 logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, et un logis de 1 chambre à coucher. Entrées privées. Trois salles de bains. Revenu mensuel: $360.00. $12,000 comptant. Balance à termes.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312

26-858-26 C

A.J. DESAULNIERS AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ST-BONIFACE

Duplex de 3 et 4 pièces. Chauffage à huile. Prix: $13,000. Comptant requis: $2,800.

ENFIELD CRESCENT

Triplex. Revenu annuel: $3,480. Lot: 70' de frontage. A termes si désiré.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 — Rés.: 233-3888
519, ch. Ste-Marie



RUE VIVIAN — $11,900. Bungalow de trois chambres à coucher sur lot de 50 pieds. En partie clôturé. Très commode pour enfants - à deux pas de l'école Ste-Marie. Pour visiter, appelez Maurice Danis. POSSESSION IMMEDIATE!

ST-VITAL. Bungalow de ... coucher. Cave à la grandeur. Lot de coin. Taxes ... requis: $1,000. Appelez Maurice. VENDU

RUE BERRYDALE — $18,500. Bungalow moderne de 3 chambres à coucher. Clôture à l'arrière. Soubassement à la grandeur et chambre supplémentaire. Tout près de l'arrêt d'autobus. A termes. Appelez Maurice ou Aline Danis.

PRES DU PRECIEUX-SANG — $18,900. Duplex en bonne forme. Equipé de l'alarme à feu. Revenu mensuel: $275. Taxes basses. Grand logis de 2 chambres à coucher au 1er étage pour propriétaire. Pour plus de détails, appelez Hubert Comte ou Aline Danis.

QUATRE CHAMBRES A COUCHER — $13,900. Maison de 2 étages. Comptant requis minime pour cette bonne maison solide de 4 chambres à coucher. Possibilité de revenu. Paiements: $137 par mois seulement. Garage. Pour négocier appelez Aline Danis ou Hubert Comte.

ICI AUJOURD'HUI — VENDU ... RUE HARROWBY. Ce bungalow de 2 ch... véritablement spacieux. Grande cuisine, beau... chambres. Lot: 50 pieds. Prix: $13,500. ... appelez Mme Aline Danis. VENDU

GRATIS: ESTIMATION DE VOTRE PROPRIETE. On donne gratuitement une estimation sur votre propriété. Appelez-nous en tout temps et vous serez servi promptement.

A LOUER. Au centre de Winnipeg, à 4 rues de l'hôpital Miséricorde. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage d'un duplex. Pour information appelez Aline Danis.

Evénements à venir...

Vous êtes cordialement invités à notre souper annuel de la paroisse Notre-Dame de Lorette.
Date: dimanche le 10 octobre 1971.
Heures: de midi à 7 h p.m.
Où: à la Salle paroissiale.

L'Union Nationale Française annonce que la saison des petits bals recommence le samedi 9 octobre prochain par une soirée qui aura lieu au sous-sol de la salle des Fils Natifs, boulevard Provencher. L'orchestre Maurice Pothier qui a joué au 14 juillet animera ce bal où l'on espère voir nombreux les membres et les amis de l'Union ainsi que tous ceux qui veulent connaître l'ambiance française de nos soirées ! L'entrée ne coûte que la modique somme de $1.50. (233-7581).

Grand souper paroissial à Ste-Anne le dimanche 17 octobre entre 4 h 00 et 8 h 00 en l'école du village. Au menu, il y aura des hors d'oeuvres, de la dinde cuite au four, des boulettes à la Ste-Annois, de la salade aux choux, des brioches fraîches, du jambon, des légumes, de la tarte à la Freynet, du thé et café. L'entrée: adultes: $1.50, de la maternelle à 16 ans: $0.75, de moins de 5 ans: $0.25. Chaleureuse bienvenue aux connaissances et amis.

LORETTE

Bienvenue à tous au souper annuel de Lorette qui aura lieu le dimanche 10 octobre à la salle paroissiale de Lorette, de midi à 7 h 00. Au menu il y a de la dinde, des boulettes à la canadienne, des "cabbage rolls"... On vous attend nombreux. Venez rencontrer vos amis et parents de Lorette. Adultes $1.50, enfants 12 ans et moins $0.75.

THE

Les dames de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens vous invitent à leur Thé Annuel qui aura lieu le dimanche 17 octobre 1971, de 2 h 00 à 5 h 00 à l'auditorium de l'école Béliveau, au 296, chemin Speers à St-Boniface. Le thème de notre thé est "Notre monde est merveilleux".

•••••

HORIZONTALEMENT: fraction, degré, million, terme, figure, fini, cardinal, litre, mètre, base, mois, pied, diviser, capacité, brisé.

VERTICALEMENT: centre, égal, arête, roro, espace, médiane, milliard, chiffre, entier, négatif, moins, nombre, racine.

•••••

Discours de M. Gérard Pelletier . . .

Il faut également mentionner le fait que le programme Perspectives-Jeunesse s'est adressé - non pas par principe mais en fait - à des personnes (les étudiants de niveaux collégial et universitaire) qui constituent déjà une couche privilégiée de notre société, en vertu de la place qu'ils occupent dans le système d'éducation et du statut social auxquels leurs études supérieures les prédestinent virtuellement. Ceci est une des inégalités flagrantes de notre société et Perspectives-Jeunesse n'a fait que peu de chose, sinon rien, pour la réduire. En fait, on pourrait même prétendre que Perspectives-Jeunesse a accentué cette inégalité en donnant à un certain nombre de jeunes la possibilité de faire quelque chose de nouveau et d'enthousiasmant au cours de l'été, alors que les jeunes ouvriers étaient laissés pour compte, ce qui ne pouvait manquer d'aiguiser leur amertume et leur sentiment de frustration.

Nonobstant ces imperfections et, soyons francs, il y en eut d'autres, le concept Perspectives-Jeunesse offre des défis qui méritent d'être énumérés brièvement. Il faut faire l'examen des conséquences d'un placement sur le potentiel des valeurs humaines. Est-ce une approche pouvant servir d'autres domaines? Par exemple, ce principe s'avérerait-il aussi rentable pour les autres types de chômeurs qui souhaiteraient s'organiser pour donner un service ou administrer un projet? Est-il possible d'introduire des activités à but lucratif dans une structure du type Perspectives-Jeunesse ou un organisme semblable? Pouvons-nous étudier la possibilité de poursuivre des activités analogues sur une base annuelle? Que réserve l'avenir à l'expérimentation gouvernementale dans le domaine social? Ce sont ces questions et bien d'autres encore qui vous viennent à l'esprit. Je n'ai pas les réponses. Mais nous devrions procéder dans cette direction.

J'aimerais exprimer une dernière préoccupation: nous devons éviter de nous leurrer en croyant que Perspectives-Jeunesse est une nouvelle panacée pouvant servir tous les problèmes canadiens. Certains ont déjà tendance à juger cette expérience d'un regard euphorique: ils s'imaginent que nous avons découvert une potion magique capable de guérir tous les malaises de la société—le chômage, l'aliénation, la violence... Non, répétons-le, ce n'est pas le cas. Je pense en fait que l'aspect le plus important de ce programme est d'avoir permis l'expression d'énergies créatives à travers le Canada. Ainsi plusieurs personnes se sont senties davantage capables d'aider d'une façon inédite et imaginative à combattre les problèmes omniprésents tels la pauvreté, l'inégalité, la discrimination, l'impuissance, et d'autres problèmes plus nouveaux dus aux développements technologiques. Il y a une expression française qui résume assez bien ce que notre attitude devrait être face à Perspectives-Jeunesse, et c'est: "la plus jolie fille du monde" par "Perspectives-Jeunesse", je crois que vous comprendrez ce que je veux dire.

Ce qu'il adviendra de Perspectives-Jeunesse et où cela nous mènera, nous le saurons mieux quand nous aurons terminé le bilan du programme et quand nous aurons étudié les défis lancés par le rapport Jeunesse.

• **Docteur déclare un client, je ne suis pas malade, mais une chose m'ennuie beaucoup je siffle en dormant.**

–Je ne pense pas que ce soit très grave.

–Mais oui, docteur, car je suis garde-barrière et plusieurs fois par nuit ma femme, croyant qu'un train arrive, se lève pour aller fermer le passage à niveau.

NOTULES SPORTIVES suite

Voyageurs du collège. Tout ça pour dire qu'on a beaucoup à apprendre de cette équipe de hockey... et pas uniquement sur la glace.

-Le baseball, ou du moins la saison régulière au baseball, est maintenant chose du passé. Nous avons été témoins d'une lutte de titans entre les Dodgers de Los Angeles et les Giants de San Francisco dans l'ouest de la ligue nationale. Les Giants ont eu le dernier mot et ils font face à Pittsburgh dans la demi-finale. Dans l'américaine, la semi-finale oppose Oakland (et Vida Blue) à Baltimore.

Quel que soit le résultat de ces deux séries, nous assisterons à une série mondiale fort intéressante. Rappelez-vous que cette série commence samedi.

- Si vous êtes un amateur de baseball et de hockey, vous serez servis à souhait samedi le 9 octobre. Début de la série mondiale l'après-midi et en soirée, les Canadiens reçoivent les Rangers de New York.

- Les Canucks de Vancouver, après Philadelphie l'an dernier, ont réussi à former leur "French Line"; les amateurs pourront voir évoluer Richard Lemieux-André Boudrias et Rosaire Paiement sur une même ligne d'attaque. Les Canadiens, de leur côté, ne possède qu'une seule "French Line": Richard-Houle-Tardif.

- Terminons en parlant football. Selon plusieurs journalistes qui suivent de près les activités dans le football canadien, on en viendra éventuellement au système qui existe chez nos voisins du Sud, soit les quatre essais. Selon les mêmes scribes, le football américain empruntera bientôt un règlement qui existe chez les canadiens: celui qui permet aux joueurs de champarrière d'être en mouvement au moment de la mise au jeu. Par ailleurs, l'association des joueurs de la ligue canadienne de football n'a pas abandonné l'idée de présenter son match d'étoiles annuel contre une formation de la ligue Nationale de football et il se pourrait bien que cette idée se réalise dès 1972.